

LIVRE PREMIER

PARTIE I :
ANALYSE DE LA SITUATION

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Introduction

Le Plan National de Contingence (PNC) constitue un cadre commun général destiné à orienter l'action des partenaires institutionnels, des organismes et autres intervenants de la protection civile sous la coordination du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD). Il décrit les réponses synergiques et coordonnées aux situations de crise que peuvent générer les risques. Pour que le PNC donne une visibilité et une efficacité à la politique nationale de Protection Civile, des plans sectoriels, spécifiques et opérationnels doivent être élaborés par les intervenants.

1.1 Contexte

Le Cameroun est situé en Afrique Centrale au fond du Golfe de Guinée. Le territoire camerounais s'étire entre 1,40 et 13 degrés de latitude Nord et entre 8,80 et 16,10 degrés de longitude Est. Sur le plan climatique, on y retrouve au sud un climat tropical humide qui va progressivement évoluer vers le nord en un climat sahélien de plus en plus sec et aride². La grande variété des écosystèmes qui en découle se traduit ainsi par une diversité des risques d'origines naturelles. Certains de ces risques se sont déjà manifestés. Au cours des dernières décennies, on a ainsi enregistré des émanations de gaz toxiques des lacs Monoun et Nyos respectivement en 1984 et 1986, des éruptions du Mont Cameroun en 1909, 1922, 1954, 1959, 1982, 1999 et 2000 ³ainsi que des inondations et glissements de terrain quasi-annuels sur l'ensemble du territoire national.

En outre, le Cameroun qui s'est engagé dans un processus de développement socio-économique avec comme corollaire la création d'un tissu industriel et des infrastructures diverses est également exposé aux risques technologiques. Dans ce chapitre, de multiples accidents impliquant de nombreux blessés et morts sur nos voies publiques, des effondrements d'immeubles et des incendies dont celui d'un wagon – citerne de carburant au quartier Nsam à Yaoundé le 14 février 1998 qui fit environ 250 victimes calcinées, des crashes d'avions notamment celui de la Kenya Airways à Douala (Mbanga Pongo) le 05 mai 2007, l'accident ferroviaire d'Eséka le 21 Octobre 2016 avec respectivement 114 et 79 morts enregistrés.

¹ Atlas du Cameroun, Jeune Afrique

² <http://www.cameroonweb.com/CameroonHomePage/geography/climate.php> (for geographical location and climate of Cameroon)

³ 1) Samuel Eno Belinga & **Isaac Konfor NJILAH (2001)**. From Mount Cameroon to Lake Nyos. *Les Classique Camerounaise. Presses de Saint-Paul France*. ISBN: 9956-30-001-2, pp128

2) V. Tessi*, **I. Njilah Konfor**, F. Tchoua nouvelles données géochimiques élémentaires et isotopiques Sr-Nd-Pb des laves du Mont Cameroun: implications sur la nature de la source des magmas. *Annales de la Faculté des Sciences, Université de Yaoundé I. 2011, Série Sciences de la Terre, Vol 39 N01, 1-31*

Du fait de sa stabilité politique et de sa proximité avec les pays d'Afrique centrale, Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest, dans un environnement global d'insécurité, le Cameroun accueille souvent des réfugiés tchadiens au Nord, nigériens à l'Extrême-Nord, au Nord-ouest et dans le Sud-ouest, et centrafricains à l'Est, dans l'Adamaoua et au Nord. De plus, de nouvelles menaces sont apparues, notamment les exactions de la secte terroriste Boko Haram et la prolifération des bandes armées à la frontière avec la Centrafrique, spécialisées dans la prise d'otages avec demande de rançons. Il en est résulté des déplacements internes de populations et des réfugiés urbains principalement dans les grandes métropoles telles que Douala, Yaoundé, Ngaoundéré, Bertoua etc.

Par ailleurs, des flambées d'épidémies de méningite cérébro-spinale et de choléra sont régulièrement signalées dans le pays. De plus, on a noté la résurgence de la Poliomyélite avec des cas enregistrés dans les Régions de l'Ouest (2013) et de l'Est (2014).

1.2 Justification

Le vécu de toutes ces situations de catastrophes a permis de démontrer non seulement la pertinence de la politique de protection civile du Cameroun, mais aussi de confirmer la constance de l'engagement et de l'appui de la coopération bilatérale et multilatérale, notamment avec le Système des Nations Unies (SNU). Il est aussi apparu la nécessité de renforcer les moyens de lutte contre les risques de catastrophes non seulement sur le plan stratégique, mais aussi et surtout sur le plan opérationnel.

A cet égard, le Gouvernement a entrepris depuis 2002, de se doter d'un PNC. Ce document, véritable instrument directeur de la gestion des catastrophes, a été élaboré en juillet 2002 avec le concours du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'appui de l'« Office for Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) ». Il a par la suite été révisé et validé en 2006, donnant lieu à un exercice de simulation grandeur nature sur le risque "inondation" à Yabassi dans le Département du Nkam (Région du Littoral) en 2007.

Depuis le début de l'année 2010, un processus de révision dudit plan a été engagé conformément aux mécanismes de suivi/évaluation mis en place. Ce processus de révision initié par le Gouvernement camerounais est accompagné de près par l'ensemble du SNU dans le cadre de « United Nations Development Assistance Framework (UNDAF) ».

2. PROTECTION CIVILE AU CAMEROUN

La protection civile consiste à assurer en permanence la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques d'accidents graves, de calamités ou de catastrophes ainsi que contre les effets de ces sinistres. ⁴

⁴ Article 1er de la Loi N° 86/016 du 06 décembre 1986 portant réorganisation générale de la Protection Civile au Cameroun

Elle couvre un domaine de compétence et de responsabilité incombant au premier chef à l'Etat camerounais dont les autres intervenants sont :

- ✓ les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- ✓ le Système des Nations Unies ;
- ✓ les Organisations Intergouvernementales ;
- ✓ les autres partenaires au développement ;
- ✓ les Organisations Non Gouvernementales ;
- ✓ la Société Civile ;
- ✓ les populations.

Sur le plan administratif et juridique, la protection civile est régie par plusieurs textes notamment :

- ✓ la Constitution du 18 janvier 1996 ;
- ✓ la Convention de Genève de 1949 sur la protection des personnes civiles en temps de guerre, ensemble ses protocoles additionnels subséquents;
- ✓ la Convention Cadre d'Assistance en matière de Protection Civile de 2000;
- ✓ la Loi N°67 / LF /9 du 12 juin 1967 portant organisation générale de la défense ;
- ✓ la loi N° 86/016 du 06 décembre 1986 portant réorganisation générale de la Protection Civile au Cameroun;
- ✓ le décret N° 74/199 du 14 mars 1974 portant règlementation des opérations d'inhumation et de transfert de corps;
- ✓ le décret N° 96/054 du 12 mars 1996 fixant la composition et les attributions du Conseil National de la Protection Civile;
- ✓ le décret N° 98/031 du 09 mars 1998 portant organisation des plans d'urgence et des secours en cas de catastrophe ou de risque majeur ;
- ✓ le Décret N° 2001/184 du 25 Juillet 2001 portant organisation du Corps National de Sapeurs-Pompiers
- ✓ le décret N° 2005/104 du 13 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation;
- ✓ le décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- ✓ le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- ✓ l'arrêté N° 037/PM du 19 mars 2003 portant création, organisation et fonctionnement d'un Observatoire National des Risques (ONR).
- ✓ l'arrêté N°00120/A/MINATD/DPC/CEP/CEA2 du 17 septembre 2010 portant création, Organisation et fonctionnement de la plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophes au Cameroun.

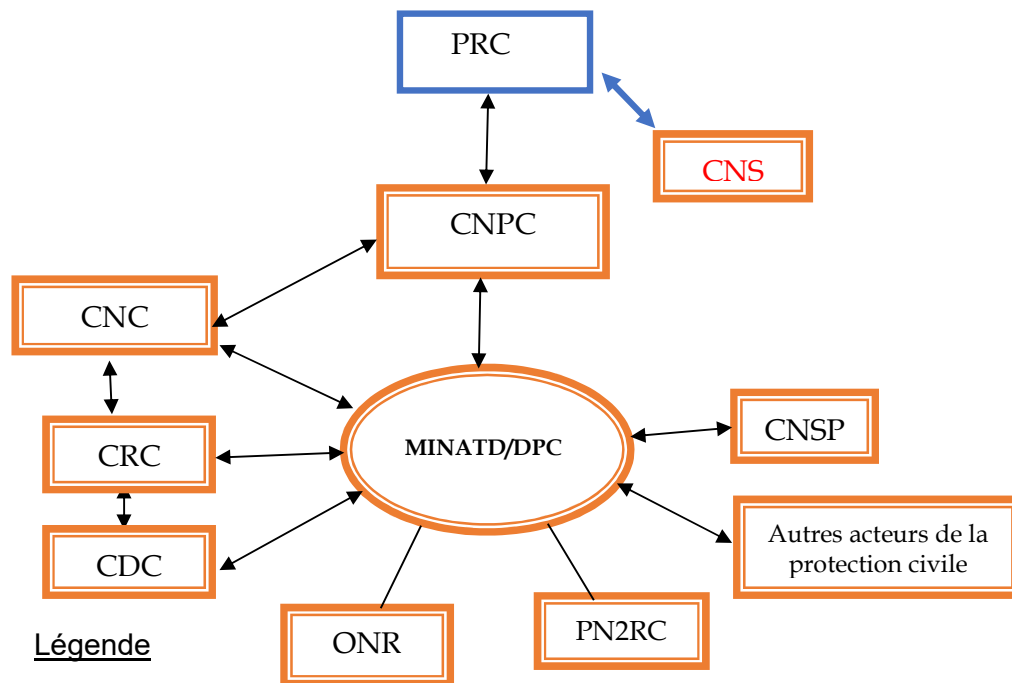
Au sein du MINATD, la Direction de la Protection Civile (DPC), créée en 1995, est chargée :

- ✓ De l'organisation générale de la protection civile sur l'ensemble du territoire, en liaison avec les administrations concernées ;
- ✓ Des études sur les mesures de protection civile en temps de paix et en temps de guerre, en liaison avec les administrations concernées ;
- ✓ Des relations avec les organismes nationaux et internationaux de protection civile ;
- ✓ De la préparation des stages de formation des personnels de la protection civile en liaison avec la Direction des Ressources Humaines ;

- ✓ De l'examen des requêtes en indemnisation et aides financières des personnes victimes de calamités ;
- ✓ Du contrôle de l'utilisation des aides ;
- ✓ De la coordination des moyens mis en œuvre pour la protection civile, notamment les secours, le sauvetage, la logistique, l'utilisation des forces supplétives et auxiliaires ;
- ✓ Des transferts de corps ;
- ✓ Du suivi de la gestion des aides.

En 1997, le Programme National de Prévention et de Gestion des Catastrophes (PNPGC) a été mis en place au sein de la DPC grâce à la coopération avec le PNUD. Ce programme a permis le renforcement des capacités managériales, matérielles et logistiques du Gouvernement en matière de planification, de prévention et de gestion des catastrophes.

CADRE GENERAL DE LA PROTECTION CIVILE



Légende

- PRC Présidence de la République du Cameroun
- CNS Conseil National de Sécurité
- CNPC Conseil National de la Protection Civile
- CNC Comité National de Crise
- CRC Comité Régional de Crise
- CDC Comité Départemental de Crise
- CNSP Corps National de Sapeurs-Pompiers
- ONR Observation National des Risques
- PN2RC Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe

2.1 Identification des risques

Le risque est la combinaison de la probabilité d'un événement et de ses conséquences négatives.⁵ D'une manière générale, la notion de risque, fait référence à des événements auxquels on peut, ou on doit s'attendre, mais dont l'occurrence et l'intensité sont souvent difficilement prévisibles. L'identification constitue l'étape primordiale de la planification de la réponse à apporter aux situations de crise que peuvent générer ces risques. Elle intègre :

- la probabilité de survenance;
- les régions géographiques à risque ;
- l'impact humain, sanitaire, économique, environnemental, etc.

Les principaux risques auxquels est exposé le Cameroun sont classés ainsi qu'il suit :

2.1.1. Risques naturels

- Géologiques :
 - ✓ éruptions volcaniques ;
 - ✓ émanations de gaz ;
 - ✓ tremblements de terre ;
 - ✓ tsunamis ;
 - ✓ chutes de météorite ;
 - ✓ ruptures de barrages naturels;
 - ✓ mouvements de terrain ;
 - ✓ émanations radioactives.

- Hydrométéorologiques :
 - ✓ inondations ;
 - ✓ tornades, foudres,
 - ✓ vents violents ;
 - ✓ sécheresse ;
 - ✓ assèchement de l'écosystème aquatique ;
 - ✓ érosions côtières ;
 - ✓ montée marine.

- Ecologiques :
 - ✓ invasions par les acridiens, les pachydermes, les oiseaux granivores et les chenilles défoliatrices ;
 - ✓ envasement des cours d'eau par la jacinthe d'eau et autres plantes ;
 - ✓ maladies des plantes.

2.1.2. Risques sanitaires

- ✓ Epidémies:
 - maladies à potentiel épidémique (MAPE);
 - gripes épidémiques.

⁵ 2009 UNISDR Terminologie pour la Prévention des risques de catastrophe

- ✓ Epizooties:
 - pestes animales;
 - fièvre aphteuse.
- ✓ Zoonoses:
 - Rage;
 - Fièvre hémorragique Ebola.
- ✓ Intoxications alimentaires.
- ✓ Insécurité alimentaire.

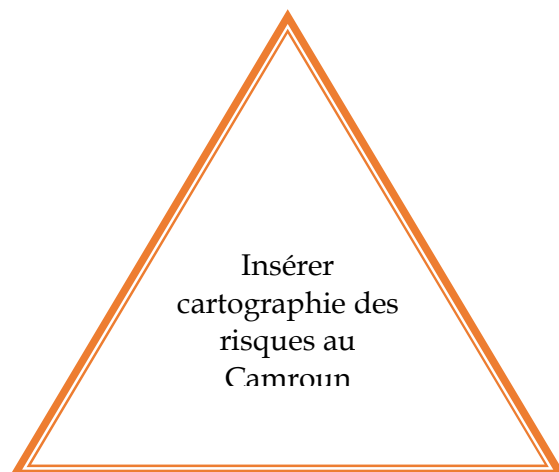
2.1.3. Risques technologiques

- ✓ accidents de la circulation (route, chemin de fer, fleuve, lac, air);
- ✓ accidents industriels (incendies, déversements des déchets toxiques et d'hydrocarbures) ;
- ✓ accidents radiologiques, nucléaires, biologiques et chimiques (RNBC) ;
- ✓ incendies (marchés, édifices publics, etc.) ;
- ✓ effondrements d'édifices.

2.1.4. Risques sociaux

- ✓ afflux de réfugiés et/ou de retournés ;
- ✓ conflits interethniques ;
- ✓ conflits agriculteurs/éleveurs ;
- ✓ émeutes ;
- ✓ attaques terroristes;
- ✓ feux de brousse ;
- ✓ déplacements internes.

INVENTAIRE DES RISQUES AU CAMEROUN



2.2 ANALYSE DES RISQUES

2.2.1 Risques naturels

On entend par risque naturel un phénomène naturel violent ou extrême, que avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique, ... qui peut se déclencher en n'importe quel point de la planète, sachant que certaines régions sont plus exposées que d'autres à tel ou tel risque. Lorsque des vies et des moyens d'existence sont détruits, on parle de catastrophe naturelle. Or les pertes en vies humaines et les dégâts matériels causés par ce type de catastrophes constituent un obstacle majeur au développement durable. Il nous est aujourd'hui possible de protéger la vie et les biens en diffusant des prévisions et des avis fiables, sous une forme suffisamment claire, et en apprenant aux populations à se préparer à ces phénomènes pour limiter les risques de catastrophe. "6

2.2.1.1 Eruptions volcaniques

Un volcan est une ouverture entre les profondeurs de l'écorce terrestre à travers laquelle le magma atteint la surface.

Pendant ses phases actives, cette ouverture ou cheminée émet des produits liquides, solides ou gazeux de température très élevée comprise entre 900 et 1200°C 7.

a. Evènements déclencheurs/Causes

Ce sont des forces géodynamiques internes. Les principaux signes précurseurs sont : les microséismes, l'élévation de température, les déformations de terrain, les émissions de gaz, etc.

b. Régions concernées

Toute la bande comprenant les Régions du Sud-Ouest, l'Ouest, le Nord-Ouest, l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord et située sur la ligne volcanique du Cameroun (LVC) est restée active. Neuf éruptions volcaniques ont eu lieu sur le Mont Cameroun au cours des cent dernières années (1909, 1922, 1954, 1959, 1982, 1999 et 2000)⁸. Les localités environnantes (Buéa, Limbè, Tiko, etc.) sont particulièrement exposées.

Par ailleurs, les départements suivants sont également concernés :

- ✓ Meme, Koupe Manengouba (Sud-Ouest) ;

⁶ http://www.dictionnaire-environnement.com/risque_naturel_ID711.html

⁷ 1) Samuel Eno Belinga & Isaac Konfor NJILAH (2001). From Mount Cameroon to Lake Nyos. *Les Classique Camerounaise. Presses de Saint-Paul France*. ISBN: 9956-30-001-2, pp128

2) V. Tessi*, I. Njilah Konfor, F. Tchoua nouvelles données géochimiques élémentaires et isotopiques Sr-Nd-Pb des laves du Mont Cameroun: implications sur la nature de la source des magmas. *Annales de la Faculté des Sciences, Université de Yaoundé I. 2011, Série Sciences de la Terre, Vol 39 N01, 1-31*

⁸ Cf. note N° 6

- ✓ Moungo (Littoral) ;
- ✓ Menoua, Mifi, Noun, Bamboutos (Ouest) ;
- ✓ Mezam, Menchum, Bui, Donga Mantung (Nord-Ouest) ;
- ✓ Mayo Banyo, Vina (Adamaoua);
- ✓ Mayo Tsanaga (Extrême-Nord).

c- Conséquences

Parmi les conséquences dévastatrices des éruptions volcaniques, on peut citer les cas suivants :

- ✓ émission des gaz toxiques: gaz carbonique et produits sulfureux ;
- ✓ projections de solides (tephras, bombes, lapillis...), véritables projectiles de divers calibres ;
- ✓ coulées de lave dont la température moyenne est de 1000 °c ;
- ✓ nuées ardentes, véritables nuages de cendres de plus de 500 °c se propageant à une vitesse de plus de 200 km/h.

Au cours des éruptions volcaniques, on peut aussi observer des glissements de terrain, des coulées boueuses (lahar) et les tsunamis (lorsque l'éruption se produit en milieu marin).

d- Impacts

Sanitaire : atteintes à l'intégrité des êtres vivants.

Phase d'urgence : traumatismes physiques, brûlures, personnes ensevelies, intoxications par les gaz et/ou les cendres, pertes en vies humaines.

Après 72 heures : épidémies, affections respiratoires, cutanées par les gaz et cendres, les atteintes liées à l'intégrité mentale (traumatisme psychologique)

Environnemental : modifications du relief, destruction de la biodiversité, pollution des milieux récepteurs (air, eau, sol), contamination des sources, etc.

Social : déplacement des populations ;

Economique: destruction des moyens de subsistance (bétail, habitations, plantations, édifices etc.)

Infrastructurel : destruction des réseaux (eau, électricité, télécommunications) et des voies de communication (routes, aéroports, etc.)

e- Durée escomptée de la phase d'urgence

La durée approximative est d'environ un mois selon les expériences de 1999 et 2000 pour l'éruption du Mont Cameroun.

2.2.1.2 Emanations de gaz

Le phénomène d'émanations de gaz, essentiellement du dioxyde de carbone, est à l'origine des catastrophes des lacs Monoun dans le Noun en 1984 (37 morts) et Nyos dans la Menchum en 1986 (1746 décès, 874 blessés, 4500 déplacés, perte de plus de 3000 bovins et de nombreux petits ruminants).

a. Evènements déclencheurs/causes

Les mouvements de terrain, les tremblements de terre et les phénomènes météorologiques peuvent entraîner la rupture de l'équilibre des eaux de certains lacs stratifiés et chargés de gaz sous pression.

b. Régions concernées

Ouest (Lac Monoun), Nord Ouest (Lac Nyos).

c. Impacts

Sanitaire : atteintes à l'intégrité physique des hommes et des animaux.

Phase d'urgence : traumatismes, brûlures, asphyxie.

Environnemental : pollution de l'atmosphère, des eaux par les gaz et les cadavres en décomposition, destruction de la faune.

Social : déplacement des populations.

Economique : perte des moyens de subsistance (destruction du bétail).

d. Durée escomptée de la phase d'urgence

La durée approximative est d'au moins un mois selon l'expérience de 1986 de la dernière émanation du Lac Nyos.

2.2.1.3 Tremblements de terre

Les tremblements de terre ou séismes sont des secousses plus ou moins violentes de l'écorce terrestre dues à la propagation de l'énergie libérée à partir d'un point donné. Un séisme est caractérisé par la localisation de son épicerentre, la profondeur de son foyer mais aussi par sa magnitude.

Magnitude et conséquences attendues

Magnitude (échelle de Richter)	Conséquences
Moins de 3,5	Le séisme n'est pas ressenti, mais enregistré par des sismographes
3,5 à 5,4	Il est ressenti et peut causer des dommages importants
5,4 à 6	Les bâtiments construits selon les normes sismiques résistent mieux. Les autres peuvent subir des dommages majeurs ;
6 à 6,9	Le séisme est destructeur sur un rayon pouvant atteindre 100 kms
7 à 7,9	Séisme pouvant causer de sérieux dommages
> 8	Très grand séisme pouvant causer des dégâts sur des centaines de kms

Source : www2.usgs.gov/faq/categories/9828/3357 (for earthquake magnitudes)

a- Evènements déclencheurs/Causes

L'énergie peut être libérée suite à des mouvements tectoniques ou à la montée du magma.

b- Zones concernées

- ✓ Axe Libreville – Bangui ;
- ✓ Axe Kribi – Taparé : Kribi, Akonolinga ;
- ✓ Axe Douala – Doba en passant par la Sanaga : Douala et Monatélé, Yoko ;
- ✓ Axe de l'Adamaoua : Mont Cameroun, Magba, Tibati ;
- ✓ Ligne volcanique du Cameroun.

c- Impacts

Sanitaire : atteintes à l'intégrité des personnes

Phase d'urgence : traumatismes, personnes ensevelies.

Après 72 heures : épidémies.

Economique : destruction des habitations, des édifices et des voies et moyens de communication.

Infrastructurel : destruction des réseaux (eau, électricité, télécommunications) et des voies de communication (routes, aéroports, etc.) et des usines (raffinerie de pétrole de Limbé).

Le Cameroun a connu plusieurs séismes comme le montre le tableau suivant :

Quelques séismes enregistrés au Cameroun

Dates	Localités concernées	Faïlle impliquée	Magnitude	Dégâts - Observations
1911	Lolodorf	Mbalmayo	6	Zone habitée aujourd'hui : risque potentiel élevé
1913	Akonolinga	Sanaga	5,1	Zone habitée aujourd'hui: risque potentiel élevé
1945	Ouessou(Congo)	Centre Cameroun	5,6	Zone habitée aujourd'hui: risque potentiel élevé
1969	Yoko	Centre Cameroun	4,6	Zone habitée aujourd'hui: risque potentiel élevé
1983	Magba	Centre Cameroun	4,1	Zone habitée aujourd'hui: risque potentiel élevé
1987	Tibati	Centre Cameroun	4,8	Destruction des maisons

1987	Kribi	Eseka-Kribi	4,0	Zone habitée aujourd'hui: risque potentiel élevé
2002	Kribi	Eseka-Kribi		Dégâts enregistrés
2005	Monatéle	Sanaga	4,4	Zone habitée aujourd'hui: risque potentiel élevé
2010	Poli	Nord		Zone habitée aujourd'hui: risque potentiel élevé

Source: compilé par Pr. NJILAH, 2011.

d- Durée escomptée de la phase d'urgence

La durée de l'urgence peut varier d'un à trois mois.

2.2.1.4 Inondations

La crue est un phénomène qui correspond à une élévation du niveau des eaux sans perturbations majeures. Lorsque le débit et le volume d'eau entraînent un débordement par rapport au lieu d'écoulement habituel (le lit mineur) et que la crue est susceptible de présenter des risques, on parle alors d'inondation. L'eau se répand dans les zones d'expansion des crues qui sont souvent occupées par les populations ou les établissements humains.

On distingue:

- les inondations lentes qui sont provoquées par des crues progressives (l'eau monte de quelques centimètres par heure);
- les inondations brusques provoquées par des crues soudaines induites par une brusque montée des eaux (plusieurs mètres en quelques heures).

a. Evènements déclencheurs/Causes

Les principales causes des inondations sont : les précipitations, les ruptures et la gestion du trop plein des barrages, les tsunamis, etc. Les facteurs influents sont la topographie, la durée et l'intensité des précipitations, l'état hydrique et le degré d'imperméabilité des sols, la densité du couvert végétal, les pratiques agricoles, l'encombrement des lits de cours d'eau, le développement anarchique des villes, encombrements des drains, dépôt des ordures non bio dégradables etc.

b. Régions concernées

Tout le territoire national notamment :

- ✓ Centre : Yaoundé en octobre 2001, août 2004, avril 2008, Mai 2014 et Mai 2015 ;
- ✓ Extrême Nord : Maroua en août 2001 (2 morts), Mokolo en août 2007 (6 disparus, 1 millier de sans abris et plus de 100 habitations détruites), Pouss en juillet 2010 (9 morts et des centaines de déplacés et de nombreux sans abris), Mayo-danay et Logone et Chari aout-Septembre 2012 (2 morts).
- ✓ Littoral : Douala en août 2001 (4 morts), juin et août 2007, Juin 2015 ;

- ✓ Nord : Garoua en juillet 2008 (9 morts et d'importants dégâts matériels) ; Poli en 2003 (5 morts, 5 disparus, 178 tonnes de nourritures détruites, bâtiments publics détruits, 76 maisons détruites, 536 familles et 8720 personnes déplacées, 285 ha de cultures détruites), Benoué août-septembre 2012 (15 morts)
- ✓ Nord-Ouest : Bamenda en août 2001 ;
- ✓ Sud-Ouest : Limbé en juin 2001 (23 morts, 73 maisons rasées, plusieurs sans abris) ;

c. Impacts

Sanitaire : épidémies et flambées des maladies hydriques par difficultés d'accès à l'eau potable, malnutrition à moyen terme ;

Economique : destruction des plantations et des habitations, des voies d'accès, des ouvrages d'art (ponts, ruptures de barrages ou de digues), perturbations de la circulation urbaine, dysfonctionnements des services (eau, télécommunications, électricité), la précarité.

Social : Déplacement des populations, noyades, promiscuité

Environnemental : glissement des terrains, détérioration de la qualité de l'eau

d. Durée escomptée de la phase d'urgence

La durée de la phase d'urgence peut varier d'un à trois mois.

2.2.2 Risques sanitaires

Ils concernent les épidémies, les épizooties, les zoonoses, les intoxications alimentaires et l'insécurité alimentaire.

2.2.2.1 Epidémies (Méningite, Choléra, Fièvre jaune, Rougeole, Poliomyélite)

Ce sont des maladies infectieuses contagieuses qui peuvent toucher au même moment et au même endroit, un grand nombre de personnes.

Le Choléra : Maladie causée par le vibron cholérique qui se manifeste par une diarrhée avec ou sans vomissements responsables de pertes hydro électrolytiques importantes.

La méningite cérébro-spinale: Maladie qui sévit sous forme endémique tout au long de l'année et sous des formes épidémiques en saison sèche, de janvier à mai. Elle se manifeste par une fièvre d'apparition brutale, des maux de tête, des vomissements et une raideur de la nuque. Chez les nourrissons, à ces signes peut s'associer un bombement de la fontanelle.

La fièvre jaune : Anthroozoonose due au virus amaril dont le cycle naturel s'effectue entre les singes et les moustiques et qui peut passer chez l'homme. Elle sévit en zone intertropicale. Elle se manifeste par une fièvre suivie de la coloration jaune des muqueuses (conjonctives, langue, etc.,).

La poliomyélite : Maladie virale infectieuse du système nerveux central, provoquant parfois une paralysie des membres.

La rougeole : Infection causée par un virus qui se traduit surtout par une atteinte des voies respiratoires. Les principaux symptômes sont : une toux, un écoulement nasal, des maux de gorge, de la fièvre, suivis par une éruption cutanée caractéristique qui a donné son nom à la maladie.

La grippe humaine : maladie respiratoire aigüe provoqué par un virus grippal infectant l'homme de manière endémique.

a- Evènements déclencheurs/ facteurs favorisants

- ✓ Saison sèche (méningite) ;
- ✓ Facteurs culturels;
- ✓ Environnement de pauvreté et d'insalubrité des populations ;
- ✓ Promiscuité ;
- ✓ Mouvements des populations ;
- ✓ Pluies (choléra) ;
- ✓ Absence d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base (choléra).

b- Régions les plus exposées

Le tableau ci-après représente l'historique de quelques MAPE au Cameroun de 2011 à 2015

MAPE	2011			2012			2013			2014			2015		
	Cas suspects	Décès	Létalité (%)	Cas suspects	Décès	Létalité (%)	Cas suspects	Décès	Létalité (%)	Cas suspects	Décès	Létalité (%)	Cas suspects	Décès	Létalité (%)
Cholera	23 152	843	3,6	125	4	3,2	29	0	0,0	3 355	184	5,5	228	10	4,4
Méningites	2 733	191	7,0	1 128	103	9,1	1 013	68	6,7	1 156	60	5,2	1 230	62	5,0
Rougeole	4 574	27	0,6	14 806	73	0,5	1 681	10	0,6	4 152	16	0,4	9 895	39	0,4
Gastroentérite aigüe sévère*	1366	2	0,1	21877	60	0,3	46017	63	0,1	53477	80	0,1	56706	70	0,1
Diarrhées sanglantes	2 114	4	0,2	7 376	13	0,2	10 966	7	0,1	13 066	11	0,1	12 892	9	0,1
Fièvre typhoïde	-	-	-	55100	21	0,0	138758	31	0,0	176899	28	0,0	229849	28	0,0
Grippe humaine	34 087	14	0,0	35 868	37	0,1	70 234	6	0,0	83 640	5	0,0	99 645	12	0,0
Poliomyélite**	187	0	0,0	216	1	0,5	444	2	0,5	700	2	0,3	498	2	0,4

Sources : Historique de quelque MAPE, 2011-2014. (DLMEP, données non publiées)

* : surveillance de la diarrhée avec déshydratation chez les enfants de moins de 5 ans

** : surveillance de la Paralysie Flaque Aigüe

Méningite

De 2011 à 2015, le Cameroun a enregistré 7260 cas suspects de Méningite avec 484 décès, soit un taux moyen de létalité de 4,72. Il faut noter une baisse significative du taux

de létalité entre 2014 et 2015, qui pourrait s'expliquer par l'introduction d'un vaccin contre la Méningite (vaccin anti-meningococcique).⁹

Les régions les plus touchées étaient l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua. (Source à préciser DLMEP/MINSANTE)

Les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord enregistrent des milliers de cas chaque année, avec un taux de létalité de 20%-40%. Des flambées épidémiques ont été rapportées dans le Département du Lebialem en 2001 (près d'une cinquantaine de décès).

Choléra :

De 2011 à 2015, le Cameroun a enregistré 26 889 cas suspects de Choléra avec 1041 décès, soit un taux moyen de létalité de 3,34¹⁰

Les régions les plus touchées étaient l'Extrême-Nord et le Nord. (Source à préciser DLMEP/MINSANTE et ONSP)

Le Cameroun a connu une épidémie de choléra en 2009 qui s'est limitée à deux régions : l'Extrême-Nord et le Nord. 814 cas ont été enregistrés dont 89 décès pour un taux de létalité de 10,9%. En mai 2010, l'épidémie s'est étendue dans tout le pays à l'exception de la Région de l'Est, les Régions les plus affectées étant l'Extrême-Nord, le Littoral, le Nord, le Centre, le Sud-ouest ; cette flambée s'est prolongée jusqu'en 2011. Le nombre de cas notifiés s'est élevé à 10 759 en 2010 et 23 152 en 2011, respectivement avec des taux de létalité de 6,1% et de 3,6%.

Fièvre jaune :

Elle touche l'ensemble du pays. (DLMEP/MINSANTE et ONSP/MINSANTE à compléter avec les données de 2012 à 2016)

Poliomyélite :

De 2011 à 2015, le Cameroun a enregistré 2 045 cas suspects de Poliomyélite avec 07 décès, soit un taux moyen de létalité de 0,34¹¹.

On assiste à une résurgence de cette maladie avec notamment des cas enregistrés dans les Régions de l'Ouest et de l'Est. (Source à préciser DLMEP/MINSANTE).

Rougeole :

De 2011 à 2015, le Cameroun a enregistré 35 108 cas suspects de Choléra avec 165 décès, soit un taux moyen de létalité de 0,5¹²

Cette maladie affecte l'ensemble du pays. (Source à préciser DLMEP/MINSANTE et ONSP).

Grippe humaine :

De 2011 à 2015, le Cameroun a enregistré 323 474 cas suspects de Grippe humaine avec 74 décès, soit un taux moyen de létalité de 0,02¹³

Cette maladie touche l'ensemble du pays . (Source à préciser DLMEP/MINSANTE et ONSP)

⁹ Stratégie sectorielle de santé 2016-2027

¹⁰ Stratégie sectorielle de santé 2016-2027

¹¹ Stratégie sectorielle de santé 2016-2027

¹² Stratégie sectorielle de santé 2016-2027

¹³ Stratégie sectorielle de santé 2016-2027

c. Impacts

Sanitaire

- ✓ Atteintes sévères à l'intégrité des individus dans les communautés ;
- ✓ Pertes importantes en vies humaines ;
- ✓ Déstabilisation du système de santé.

Economique

- ✓ Pertes économiques liées à l'arrêt des activités ;
- ✓ Pertes économiques en cas de persistance de l'épidémie liées aux actions de riposte tardive et/ou inadéquate de tous les acteurs.

d. Durée de la phase d'urgence

Elle varie entre 3 et 12 mois selon le degré d'atteinte de la maladie et la capacité de réponse du système de santé.

2.2.2.2 Epizooties

Pestes animales : Maladies infectieuses, virulentes et très contagieuses du monde animal ; les pestes animales sont des fléaux économiques des cheptels, non transmissibles à l'homme en général. Les espèces animales les plus concernées sont : les oiseaux (peste aviaire dont la grippe aviaire, la pseudo peste aviaire ou maladie de new Castle), les bovins (pestes bovines), les chevaux (pestes équine) et les porcs (pestes porcines). Leur contagion est généralement directe, quelquefois par vecteurs en ce qui concerne les pestes équine et porcines africaines (arboviroses). Elles entraînent des épizooties graves avec des manifestations viscérales très hémorragiques qui déciment les cheptels.

Fièvre aphteuse : Maladie virale animale généralement non mortelle, voire bénigne qui affecte notamment les bovins et les porcs, les chèvres, les moutons et d'autres animaux. Très contagieuse, elle a un fort impact économique qui justifie des politiques nationales et internationales.

Trypanosomose animale : en médecine vétérinaire, il s'agit d'une infection de l'homme ou d'un animal par un parasite sanguin microscopique trypanosome (du genre Trypanosoma). Les trypanosomoses sont des maladies de premier plan de tous les animaux domestiques dont les agents responsables sont les trypanosomes, flagellés transmis par des insectes comme les mouches tsé-tsé en Afrique ; ces trypanosomes se multiplient dans le plasma sanguin et parfois dans les fluides présents dans d'autres organes tels que le cerveau ou les yeux.¹⁴

a. Evènements déclencheurs/ facteurs favorisants

- ✓ transhumance ;

¹⁴ Archie HUNTER, Gerrit UILENBERG, Christian MEYER, *et al.*, *Santé animale, vol 1. Généralités*, Coll. Agricultures tropicales en poche, Cirad/CTA/Karthala/MacMillan, 2006, page 48

- ✓ nomadisme;
- ✓ importations illégales de bétail et de volaille ;
- ✓ afflux de réfugiés avec leurs bétails ;
- ✓ non-respect des normes sanitaires en matière d'élevage y compris les vaccinations ;
- ✓ non-respect des mesures de biosécurité (mesures visant à empêcher l'introduction des maladies dans les élevages) ;
- ✓ les inondations qui favorisent la multiplication des vecteurs ;
- ✓ Insuffisance alimentaire des animaux qui les prédispose aux maladies ;
- ✓ Porosité des frontières ;
- ✓ Insuffisance de contrôle sanitaires vétérinaires aux frontières.

b. Régions les plus exposées

Adamaoua, Nord, Extrême-Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud, Est, Centre, Littoral et Ouest.

Animaux exposés : tout le cheptel bovin, porcin et la volaille.

Source. : Stratégie de développement du sous-secteur élevage.

c. Impacts

Sanitaire

- ✓ Pertes animales importantes ;
- ✓ Grande mobilisation des services vétérinaires;
- ✓ Malnutrition.

Environnemental

- ✓ Pollution des eaux de surface.
- ✓ Habitat

Economique

- ✓ Pertes économiques liées à la destruction des élevages ;
- ✓ Déséquilibre dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire ;
- ✓ Pertes économiques liées à la riposte.

d- Durée de la phase d'urgence

Elle varie entre 3 et 12 mois selon le degré d'atteinte de la maladie et la capacité de réponse du système de santé vétérinaire.

2.2.2.3 Zoonoses (Rage et Fièvre hémorragique Ebola)

Ce sont les maladies infectieuses susceptibles d'être transmises par les animaux à l'homme et réciproquement.

La rage : Maladie infectieuse dont le virus peut être transmis à l'homme par la morsure de certains mammifères.

La fièvre hémorragique Ebola : Maladie tropicale extrêmement infectieuse causée par le virus Ebola.

d. Evènements déclencheurs/ facteurs favorisants:

- ✓ contact avec et/ou consommation de certains animaux;
- ✓ non respect des mesures de prévention;
- ✓ afflux de réfugiés;
- ✓ non-respect des normes sanitaires de protection;
- ✓ porosité des frontières;
- ✓ Insuffisance de contrôles sanitaires aux frontières.

e. Régions les plus exposées

Ensemble du territoire national.

f. Impacts

Sanitaire

- ✓ Pertes en vies humaines ;
- ✓ Déstabilisation des services sanitaires ;

Economique

- ✓ Pertes économiques dues à l'isolement des localités affectées ;
- ✓ Déséquilibre dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire ;

g. Durée de la phase d'urgence

Elle varie entre 3 et 12 mois.

2.2.2.4 Intoxication alimentaire

C'est l'atteinte du système digestif, se manifestant par des pertes hydriques, déshydratation, d'intensité variable et parfois par des manifestations neurologiques

a. Evènements déclencheurs/ facteurs favorisants

- ✓ Insuffisance de communication;
- ✓ Pauvreté;
- ✓ Nombre insuffisant de Normes sur les produits agroalimentaires;
- ✓ contrôles insuffisants de la qualité des produits destinés à la consommation humaine;
- ✓ Mauvaises conditions de production, de transport, de conservation des aliments;
- ✓ Altération des denrées alimentaires;
- ✓ Non-accréditation de certains laboratoires d'analyses (compétences des laboratoires ISO 17025);
- ✓ la complaisance des agents de contrôle;

- ✓ Contrebande et contrefaçon.

b. Impacts

Sanitaire

- ✓ Atteintes sévères à l'intégrité des individus dans les communautés ;
- ✓ Pertes importantes en vies humaines ;
- ✓ Déstabilisation du système de santé.

Economique

- ✓ Pertes économiques liées à l'arrêt des activités ;
- ✓ Pertes économiques.

2.2.2.4. Insécurité alimentaire

C'est la diminution soudaine de la capacité de produire des aliments ou d'avoir accès à suffisamment d'aliments pour maintenir un bon état nutritionnel.¹⁵

a. Evènements déclencheurs/ facteurs favorisants

- ✓ terrorisme;
- ✓ pauvreté;
- ✓ chocs climatiques;
- ✓ afflux massif des populations;
- ✓ sécheresse et variations climatiques;
- ✓ inondations ou pluies torrentielles;
- ✓ mouvement de terre (érosion, glissement de terrain, etc.).

b. impacts

- ✓ malnutrition sévère;
- ✓ perte en vies humaines;
- ✓ mouvements des populations;
- ✓ maladies carencielles;
- ✓ Chute de la production agricole et animale;
- ✓ Inflation des prix des produits de consommation.

2.2.3 Risques technologiques

C'est toute utilisation ou intervention d'une technologie quelle qu'en soit la nature mettant en péril l'intégrité physique ou mentale de l'homme, de son patrimoine et de son environnement.

Les principaux risques technologiques sont :

- ✓ accidents de la circulation ;
- ✓ accidents industriels ;
- ✓ pollutions ;
- ✓ incendies ;
- ✓ nuisances sonores ;
- ✓ cybercriminalité ;
- ✓ recherches technologiques non respectueuses de l'éthique et de la bioéthique ;
- ✓ l'addiction aux nouvelles technologies.

¹⁵ FAO Conférence mondiale sur l'alimentation, 1996

2.2.3.1 Accidents de la circulation

Les exigences du monde moderne et des systèmes économiques ont généré des besoins sans cesse croissants en circulation des personnes et des biens. Ces déplacements de personnes et des biens à travers les voies de communication (routières, aériennes, ferroviaires, maritimes ou fluviales) sont eux-mêmes sources de risques. A ce titre, les accidents de la route représentent la première cause de morbidité et de mortalité liés aux risques technologiques au Cameroun.

a. Causes

Elles sont de trois ordres:

Humain :

- ✓ comportement des usagers (alcoolisme/drogue, indiscipline, incivisme, ignorance, malveillance, excès de vitesse, usage de téléphone au volant, etc.) ;
- ✓ aptitude physique et technique des conducteurs : fatigue, mauvaise vue, épilepsie, âge élevé, incompétence au volant ;
- ✓ conditions douteuses de délivrance et de suivi des permis de conduire ;
- ✓ non respect du code de la route ;
- ✓ la complaisance des agents chargés du contrôle routier.

Institutionnel/juridique :

- ✓ mauvaise gouvernance ;
- ✓ insuffisance des mesures de contrôle et de contrainte.

Infrastructurel :

- ✓ mauvais état des voies de communication (routes, rail, ponts) ;
- ✓ systèmes de navigation défectueux, défauts de construction ;
- ✓ mauvaise conception des infrastructures ;
- ✓ absence d'éclairage public ;
- ✓ insuffisance des postes de contrôle
- ✓ insuffisance / vétusté des plaques de signalisation
- ✓ non dégagement des véhicules en panne sur la voie publique
- ✓ insuffisance des voies de communication

Matériel roulant :

- ✓ mauvais état des véhicules, des avions et des trains ;
- ✓ mauvais état de la flotte aérienne et maritime ;
- ✓ vétusté du parc automobile national ;
- ✓ défaillance de contrôles techniques.

Conditions climatiques :

- ✓ pluies et brouillards ;
- ✓ reflet du soleil ;
- ✓ tornades, foudre ;
- ✓ brume sèche

b- Quelques exemples connus :

Les grands axes routiers interurbains :

✓ Yaoundé – Douala – Limbé :

- 32 morts dans une collision de trois autocars en 2003 à Ebombè ;
- Effondrement du pont sur le Mungo au cours d'un incendie consécutif à un accident de camion citerne (juillet 2004) ;
- 30 morts à Boumnyebel en février 2011.

✓ Douala – Bafoussam – Bamenda :

- 23 morts dans une collision de trois cars de transports à Njombé le 27 octobre 2007.

✓ Yaoundé – Bafia – Bafoussam :

- 36 morts dans un accident d'autocar à Ngomo près de Yaoundé le 23 juin 2006 ;
- 36 morts dans un accident d'autocar en juin 2010 ;

Les accidents ferroviaires :

- ✓ Yaoundé – Belabo : 2 déraillements de train à Yaoundé en 2009 ;
- ✓ Belabo – Ngaoundéré : déraillement à Mbargue (Belabo) en 2009 ;
- ✓ Ngaoundéré – Yaoundé (Ngouso) en 2009;
- ✓ Eséka, en 2016.

Les accidents aériens :

- ✓ Douala : crash de Kenya Airways à Mbanga Pongo le 4 mai 2007 (114 morts) ;
- ✓ Yaoundé : Crash d'un avion de tourisme au niveau de la frontière Cameroun - Congo en juin 2010, 11 morts ;
- ✓ crash d'hélicoptère à Bogo (Extrême-Nord), 22 janvier 2017, 04 morts.

Les accidents maritimes :

- ✓ naufrage du COTONOU : juillet 2005, dans la contrée de Campo (26 morts) ;
- ✓ naufrage au large de Tiko : février 2007 (21 morts).

c- Impacts

Sanitaire : Traumatismes, intoxications, handicaps physiques et mentaux, blessures et pertes en vies humaines.

Economique : Perte/destruction des biens, des habitats et coupures des voies de communication.

Environnemental : Pollution par les déchets chimiques, les déchets des hydrocarbures, la radioactivité, les épaves, etc.

d. Durée escomptée :

La durée de l'urgence peut varier d'une semaine à plus d'un mois.

2.2.3.2 Incendies en milieu urbain

Ce sont des feux violents, ravageurs d'origine volontaire ou accidentelle qui consomment un ou plusieurs édifices en milieu urbain.

a- Causes

- ✓ branchements électriques clandestins et anarchiques (surcharge de lignes) ;
- ✓ variations des tensions sur le réseau électrique conventionnel ;
- ✓ utilisation des moyens palliatifs pendant les coupures intempestives d'électricité (bougies, lampes tempêtes) ;
- ✓ mauvaise manipulation de produits inflammables ;
- ✓ mauvaise utilisation des appareils de cuisson et de chauffage ;
- ✓ pyromanie ;
- ✓ non respect des cahiers de charges par les opérateurs ;
- ✓ prolifération des stations d'essence
- ✓ vétusté d'installations électriques

b- Quelques exemples connus

Sans être exhaustif, on peut relever certains incendies marquants au cours des dix dernières années, survenus en milieu urbain dans les grands marchés et les quartiers d'habitat précaire :

- ✓ Yaoundé : marché de Mokolo (janvier et octobre 2007), marché de Mvog – Mbi (11 août 2005 et novembre 2007) ;
- ✓ Douala : Centre commercial d'Akwa en juillet 2004, marché de Madagascar en juillet 2006, marché Congo en septembre 2006, juillet 2007 et septembre 2013, quincaillerie à Akwa en février 2013, marché Mboppi en juin 2013 ;
- ✓ Bafoussam : marché A en mars 2001 et janvier 2002 ; en 2011 et en 2013 ;
- ✓ Marché de Limbé le 13 janvier 2006 ;
- ✓ Marché de Foumban : octobre 2005, juillet 2007 et 2014 ;
- ✓ Marché de Kumba : novembre 2005 ;
- ✓ Marché de Maroua : mars 2007 ;
- ✓ Marché central de Douala : décembre 2009 ;
- ✓ Marché de Tiko : janvier-février 2010 ;
- ✓ Marché de Sangmelima 2013 ;
- ✓ Marché de Dimako 2013 ;
- ✓ Marché d'Abong-Mbang 2013 ;
- ✓ Marché Santa à Batouri en juin 2013
- ✓ Marché de Kousseri, avril 2016;
- ✓ Food market de Bamenda, Mai 2017;
- ✓ Les incendies dans les édifices publics (à l'instar du MINSANTE en 2015).

L'on pourrait également mentionner dans ce registre l'explosion survenue dans la soute à munitions de la Brigade du Quartier Général (MINDEF) en 2001 et celle d' un dépôt de gaz à Yaoundé en 2015.

c- Impacts

Sanitaire :

Les manifestations sont liées aux types de produits inflammables. Le tableau ci-après présente une typologie des risques et leurs conséquences :

Risques liés aux incendies et conséquences

Risques	Conséquences
BLEVE (Boiling Liquid Expanding Vapor Explosion) UVCE (Unconfined Vapour Cloud Expansion)	Brûlures à des degrés divers
Risque toxique	Atteintes respiratoires, cutanées, oculaires.
Pollution chimique, radioactive, bactériologique	Impact à court, moyen et long terme sur la santé des hommes et des animaux.
Risque de surpression	Lésions traumatiques internes (tympan, poumons)

Source: DLM/MINSANTE

Environnemental :

Pollution, destruction des écosystèmes.

Economique :

- ✓ Pertes matérielles et financières ;
- ✓ Dégradation des infrastructures;
- ✓ Destruction de bâtiments.

d- Durée escomptée :

La durée de l'urgence peut varier d'une semaine à six mois.

2.2.4 Risques sociaux

2.2.4.1 Afflux de réfugiés, des déplacés internes et des retournés

Il s'agit de l'arrivée massive d'une population étrangère craignant pour sa vie dans un pays suite à un conflit ou à une crise dans le pays d'origine.

les déplacés internes sont des nationaux qui, en quête de sécurité, sont contraints de quitter leurs localités de résidence habituelle (vérifier Kampala).

les retournés quant à eux sont des anciens réfugiés qui retournent dans leur pays.

a- Evènements déclencheurs/Causes

- Les conflits armés, l'insécurité et les persécutions dans les pays d'origine;
- les situations de catastrophe.

b- Régions concernées

- ✓ Extrême - Nord (Logone et Chari, Mayo Danay, Mayo Sava et Mayo Tsanaga) ;
- ✓ Est (Kadey , Lom et Djerem,, Boumba et Ngoko) ;
- ✓ Adamaoua (Mbere, Mayo Banyo) ;
- ✓ Nord (Bénoué, Mayo Rey) ;
- ✓ Nord-Ouest (Donga Mantung, Menchum) ;
- ✓ Sud-Ouest (Manyu, Ndian).

Nombre de réfugiés/demandeurs d'asile: environs 85.000 (Nigeria), et 265.000 (RCA).
(Source: ONR, Janvier 2017).

c- Impacts

Sanitaire

On observe une augmentation brutale de la demande en soins dans un contexte de plateaux techniques insuffisants et d'assainissement/accès à l'eau avec comme conséquences :

- ✓ flambée des épidémies, des maladies diarrhéiques, des infections respiratoires et du paludisme ;
- ✓ malnutrition aiguë ;
- ✓ exposition au VIH/SIDA ;
- ✓ flambée des épizooties : la surveillance vétérinaire n'est plus assurée et les conditions difficiles d'accès à l'eau et aux pâturages entraînent des risques élevés d'épizooties et d'augmentation de la mortalité du bétail.

Environnemental

Dégradation d'un environnement naturel déjà fragilisé par un climat sahélien aride dans le cas du septentrion. On observe une augmentation de la pression pour l'accès aux ressources naturelles suite à l'afflux des réfugiés et de leur bétail :

- ✓ déforestation ;
- ✓ phénomène de surpâturage ;
- ✓ pollution et surexploitation des points d'eau ;
- ✓ surexploitation des terres arables.

Socio – économique

- ✓ perturbation des activités agro-pastorales qui sont les principales sources de revenus des populations dans ces zones ;
- ✓ accroissement de la demande en biens de consommation courante,
- ✓ perturbation des circuits d'approvisionnement avec risque d'augmentation du coût de la vie
- ✓ propension à la violence : la compétition pour les ressources naturelles crée des tensions entre les populations autochtones et les réfugiés/déplacés. Ce phénomène est aggravé par la circulation des armes de toutes sortes et l'activité des groupes armés organisés. Ce qui engendre des problèmes de sécurité et de violence particulièrement marqués chez les groupes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées, minorités ethniques et religieuses).

d- Durée escomptée

La durée de la phase d'urgence peut varier d'un à trois ans.

2.2.4.2 Conflits interethniques

Au Cameroun, les conflits interethniques sont souvent dus :

- ✓ aux problèmes fonciers entre communautés ;
- ✓ à des luttes de leadership ;
- ✓ à l'augmentation disproportionnée des populations par rapport aux terres disponibles (pression foncière);
- ✓ aux conflits agriculteurs/éleveurs ;
- ✓ aux pénuries de terres arables/pâturages ;
- ✓ au nomadisme incontrôlé du bétail.

a. Régions concernées

La plupart des conflits ethniques au Cameroun sont surtout localisés dans les Régions de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Centre et du Sud-ouest. De ces conflits résultent de nombreuses pertes en vies humaines et matérielles . Les Départements ci-après ont enregistré les conflits les plus récents :

- ✓ Région de l'Extrême Nord: Logone et Chari Région du Nord-Ouest: Donga Mantung, Ngokentunjia, Bui, Mezam, Momo
- ✓ Région du Sud-ouest: Manyu, Lebialem
- ✓ Région de l'Adamaoua: Mbere ;
- ✓ Région du Centre: Mbam-et-Inoubou ; Mbam-et-Kim et Lékié ;
- ✓ Régions de l'Ouest et du Sud-Ouest : Menoua et Lebialem ;

- ✓ Régions de l'Ouest et du Centre : Ndé et Mbam-et-Inoubou ;
- ✓ Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest : Mezam et Lebiale

b. Impact

Sanitaire et social:

- ✓ traumatismes physiques et psychologiques ;
- ✓ pertes en vies humaines ;
- ✓ malnutrition ;
- ✓ déstructuration du tissu social ;
- ✓ défi à la loi.

Scolaire :

- ✓ destruction des infrastructures scolaires, équipements, archives et bâtiments administratifs ;
- ✓ blessures et décès des élèves et des enseignants;
- ✓ traumatisme psychologique chez les élèves suite à la perte des parents;
- ✓ interruption ou perturbation du rythme scolaire.

Economique :

- ✓ destruction des propriétés (champs, habitats etc.) ;
- ✓ déstructuration du tissu économique ;
- ✓ aggravation de la pauvreté ;
- ✓ aggravation de la sous scolarisation et de la malnutrition.

Environnemental:

- ✓ destruction de la biodiversité;
- ✓ empoisonnement des points d'eau.

Psychosociaux :

- ✓ sentiment d'insécurité ;
- ✓ agressivité / violence ;
- ✓ discrimination ;
- ✓ marginalisation ;
- ✓ stigmatisation.

c. Durée escomptée :

la durée de la phase d'urgence peut varier entre deux à six mois.

PARTIE II :
STRATEGIES DE REPONSE

1. DISPOSITIONS GENERALES

Les activités de gestion d'une crise obéissent à une stratégie classique articulée autour de trois axes à savoir avant, pendant et après.

Axe 1 : Avant : les activités liées à la prévention et à la préparation.

Il s'agit de :

- ✓ mettre en place le centre national des opérations d'urgence avec ses démembrements territoriaux fonctionnels.
- ✓ mettre en place d'un système de surveillance et d'alerte précoce, selon les risques identifiés
- ✓ faire l'analyse globale de la situation liée au risque identifié (genre et vulnérabilité de la population).
- ✓ promouvoir la prévention par l'information du public à travers l'éducation et la sensibilisation des masses;
- ✓ élaborer des plans d'urgence et de secours
- ✓ effectuer des exercices de simulation grandeur nature;
- ✓ renforcer capacités institutionnelles et personnelles.

Axe 2 : Pendant : les activités liées à l'intervention.

- ✓ l'action porte sur la mise en œuvre des plans d'urgence et de secours destinés à assurer la couverture efficace des risques.

Axe 3 : Après : les activités liées à la réhabilitation.

Il s'agit de :

- ✓ le retour d'expérience
- ✓ l'adoption et l'exécution des mesures de prise en charge des victimes visant à les rétablir dans leur dignité ;
- ✓ la réhabilitation des infrastructures.

1.1 Mécanismes de prévention/préparation

De manière générale, il s'est dégagé le besoin de renforcer le dispositif national de surveillance, la sensibilisation, l'éducation des populations, la formation des acteurs, l'élaboration des plans de préparation et les tests desdits plans à travers des exercices de simulation.

1.1.1. Dispositif national de surveillance

En 2003, le Gouvernement camerounais a créé un Observatoire National des Risques (ONR). Cette structure, mise en place au sein de la Direction de la Protection Civile, constitue un outil de gestion prévisionnelle des risques. Ses missions sont:

- ✓ la collecte de toutes les informations relatives aux risques naturels, sanitaires et anthropiques ;
- ✓ l'analyse, le traitement et la diffusion des informations relatives auxdits risques ;
- ✓ l'échange d'informations entre les divers intervenants ;
- ✓ la décentralisation par la création des sites sentinelles périphériques de collecte des informations et des indicateurs de suivi ;

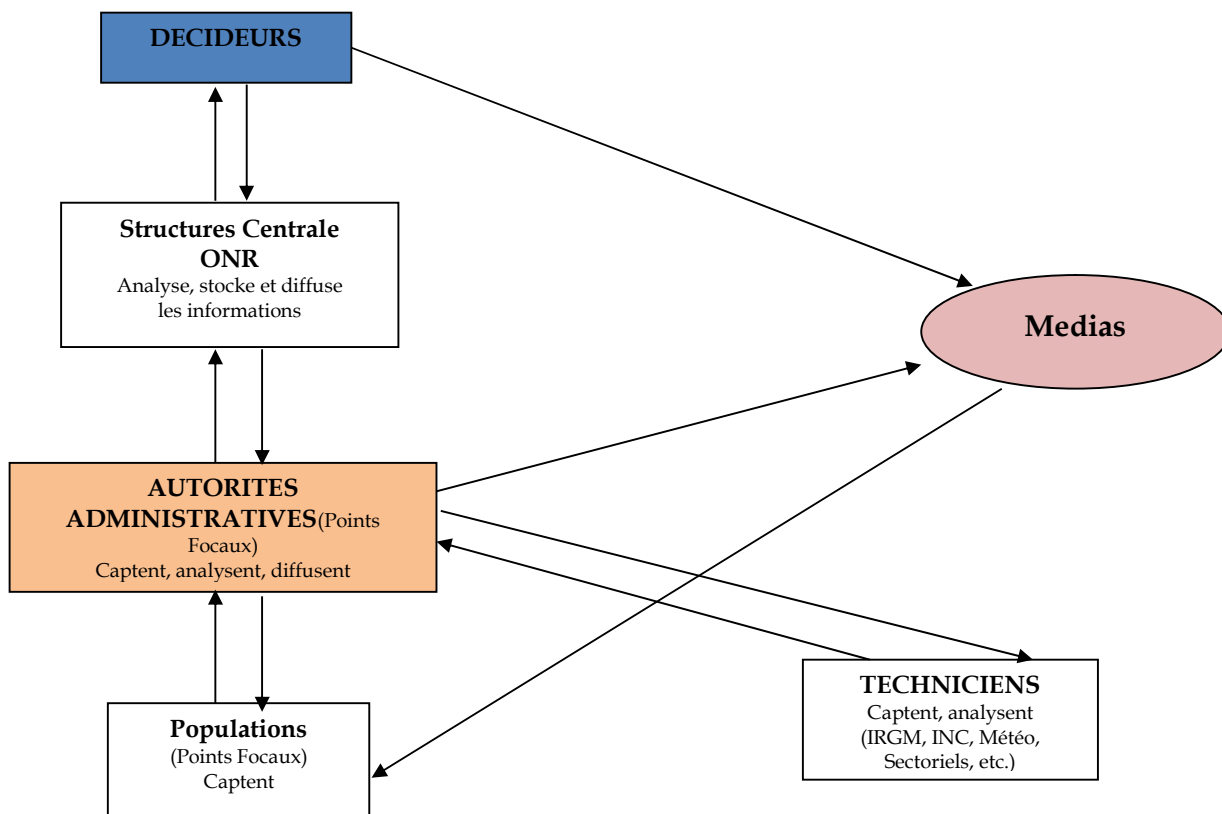
- ✓ la mise à disposition des mesures préventives ;
- ✓ la gestion des enseignements issus de chaque catastrophe en vue de prévenir les risques futurs ;
- ✓ la publication d'un bulletin conjoncturel des risques.

Tout fait ou évènement marquant susceptible de générer une situation de crise ayant des conséquences sur les personnes, les biens, l'environnement, l'activité économique, doit faire l'objet d'une information au MINATD par le biais de l'ONR.

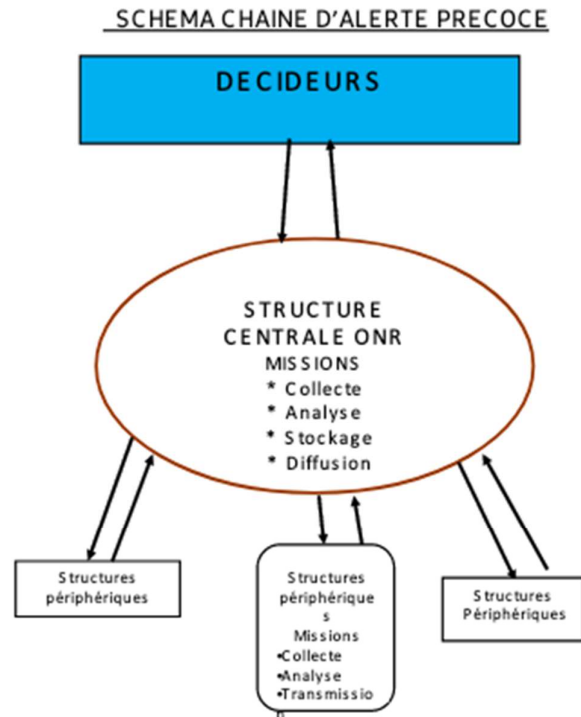
A cet effet, tous les intervenants doivent assurer une veille permanente et rendre compte.

Il s'agit de développer un système d'information commun fondé sur une base de données. Du fait du grand nombre de partenaires sur le terrain et de la complexité des opérations, ce système permet à l'ensemble des intervenants du PNC d'être informés des actions entreprises dans le but de pouvoir établir des stratégies communes, afin d'éviter les duplications et les pertes d'énergie. La mise en œuvre efficace du PNC dépend de l'effectivité des Centres d'Opérations d'Urgence et du renforcement de l'ONR.

SCHEMA PRESENTANT LES INTERRELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS



Source: DPC/MINATD



Source: DPC/ MINATD

1.1.2. Sensibilisation et éducation des populations

La sensibilisation et l'éducation des populations seront réalisées à travers des plans de communication à inclure dans :

- ✓ les plans de préparation et les tests desdits plans à travers des exercices de simulation ;
- ✓ les plans sectoriels de contingence ;
- ✓ la mise à jour des plans orsec aux niveaux des départements;
- ✓ les plans d'urgence spécifiques.

1.2. Mécanismes d'intervention

Le mécanisme d'intervention décrit le processus à mettre en œuvre pour mieux gérer une crise. Il s'articule autour de la gestion de l'information, la mise en œuvre du plan d'urgence, le suivi/évaluation et le rapport de clôture. Il convient de relever que la gestion des catastrophes repose également sur des mécanismes de coordination, facteur d'efficacité de l'intervention en situation d'urgence.

1.2.1.Mécanismes de coordination existants

Dans l'architecture institutionnelle de gestion des catastrophes au Cameroun, le MINATD constitue le centre névralgique de coordination des énergies pour la planification des urgences. A cet effet, plusieurs instances sont concernées:

- Le Comité National de Crise (CNC):

Le CNC est l'organe de planification, d'évaluation et de gestion des secours en cas de catastrophe. Il coordonne les opérations de secours et est chargé de la mise en œuvre des objectifs du PNC. Le CNC inclut en son sein tous les secteurs et organisations susceptibles de jouer un rôle prépondérant dans la lutte contre les catastrophes et les risques majeurs.

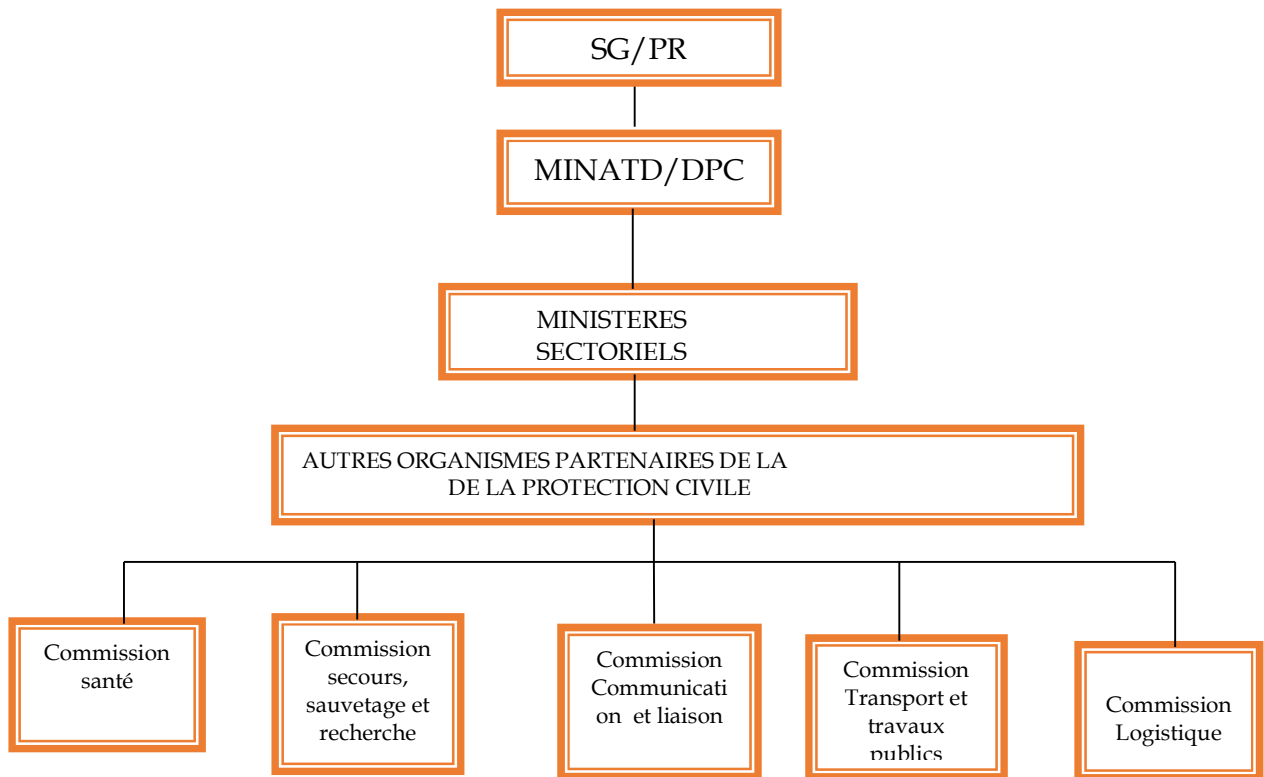
Ainsi, le Comité National de crise en cas de catastrophe ou de risque majeur est l'instance qui fédère les énergies pour répondre aux situations d'urgence. A ce titre, il est chargé :

- de coordonner les actions de secours publics ;
- de diriger les opérations de secours ;
- de préparer les moyens de sauvetage ;
- d'acheminer les secours sur le lieu du sinistre ;
- de déterminer les besoins en aide et en assistance des victimes ;
- d'évacuer les effets immédiats et à terme du phénomène ;
- de gérer l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers dégagés pour la circonstance par les pouvoirs publics, les organisations internationales, publiques ou privées et, d'une façon générale, tous dons et legs.

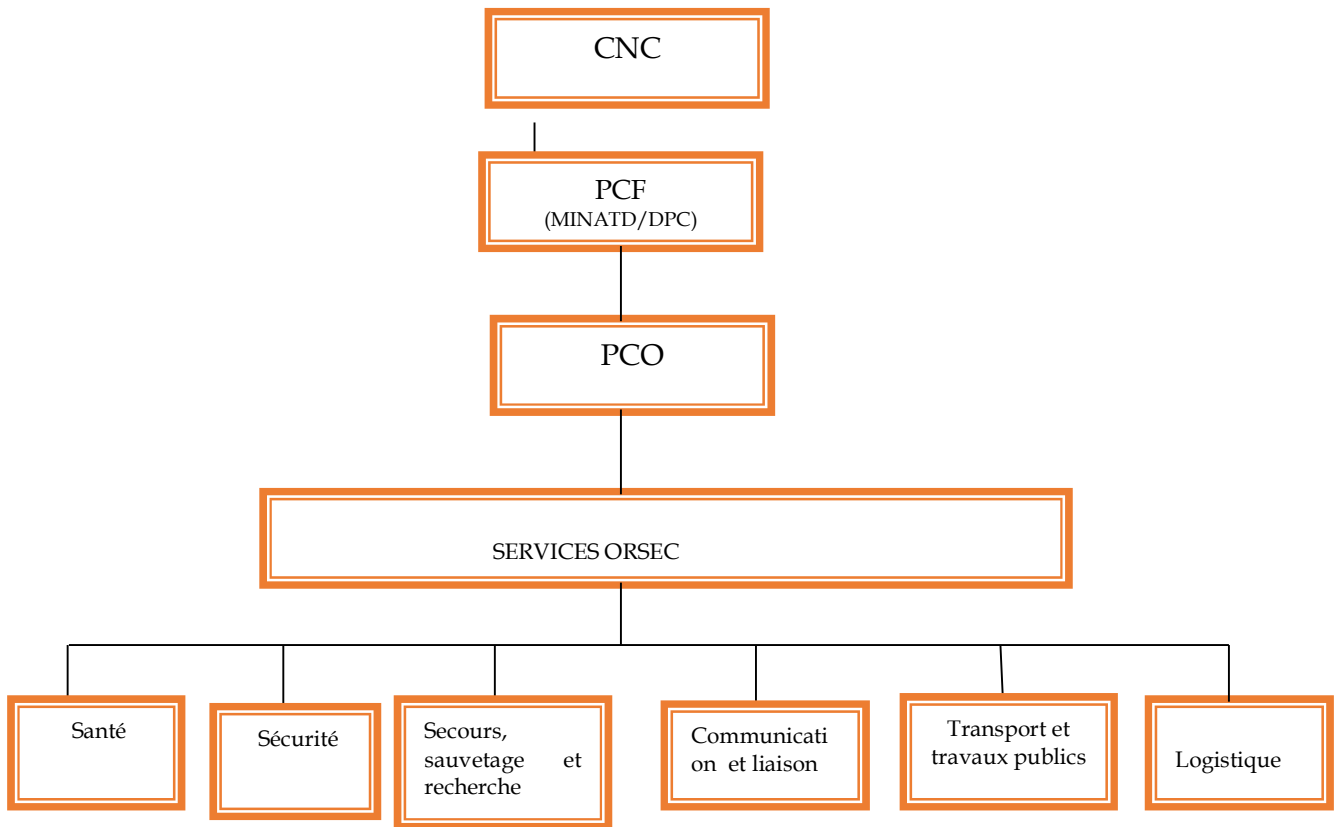
- Organes de Commandement des secours

Ils comprennent deux types de postes de commandement : (1) Le Poste de Commandement Opérationnel (PCO) : Il est chargé de diriger les opérations sous l'autorité du MINATD, centraliser et exploiter les renseignements recueillis, demander et répartir les renforts nécessaires. (2) Le Poste de Commandement Fixe (PCF) : installé à la Direction de la Protection Civile du MINATD, il assure les liaisons entre le poste de commandement opérationnel et les divers services, exploite les informations et les renseignements reçus et coordonne les renforts sur les lieux du sinistre.

ORGANIGRAMME DU COMITE NATIONAL DE CRISE



Source: DPC/ MINATD



Source: DPC/MINATD

1.2.2. Gestion de l'information (communication)

Les principes :

- ✓ le partage des informations par les acteurs du PNC est obligatoire ;
- ✓ la stratégie de plaidoyer et de communication vers les médias locaux et internationaux est commune. elle est placée sous la responsabilité du gouvernement ;
- ✓ le plaidoyer pour la mobilisation des ressources est commun et placé sous la responsabilité du Gouvernement.

Les axes de la stratégie de gestion de l'information

Informations des populations

- ✓ diffusion de l'information vers la population ;
- ✓ activation du système d'alerte ;
- ✓ diffusion de l'alerte (Autorités administratives, DPC).

Communication avec les médias:

- ✓ élaboration d'un plan média ;
- ✓ briefing du ou des porte-parole.

Communication avec les acteurs du PNC:

- ✓ diffusion de l'information vers la hiérarchie prc/pm ;
- ✓ diffusion de l'information vers l'autorité administrative compétente;
- ✓ recherche de l'information par l'onr ;
- ✓ saisine des structures spécialisées (dispositif communautaire de surveillance) ;
- ✓ saisine des structures compétentes;
- ✓ diffusion de l'information vers les partenaires ;
- ✓ mise en place d'une banque de données ;
- ✓ suivi évaluation de la communication.

1.2.3.MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE

- ✓ mise en place d'une équipe multidisciplinaire en fonction du sinistre et activation des postes de commandement (pc) ;
- ✓ déclaration de l'état de catastrophe par l'autorité politique (MINATD, PM, PRC).

Soins médicaux

Le déclenchement de la chaîne médicale de secours et de soins au niveau des structures opérationnelles spécialisées permettra ainsi :

- ✓ d'apporter les secours et les soins aux victimes ;
- ✓ de prévenir les épidémies ;
- ✓ d'améliorer les structures sanitaires dégradées.

Hébergement d'urgence

L'hébergement est réalisé soit dans des structures déjà aménagées, soit dans des édifices ou bâtiments susceptibles d'être réaménagés à cet effet.

Accès à l'eau et à l'alimentation

Le ravitaillement de la population en nourriture et eau potable doit être assuré. Il est indispensable à cet égard d'entretenir une base de données des fournisseurs des intrants alimentaires. Les populations doivent être informées des possibilités et des procédures d'accès à l'eau potable (recherche, répartition, distribution, stockage, traitements, interdiction de consommer).

Personnes séparées

Mettre en place un dispositif de gestion des personnes séparées en particulier les enfants non accompagnés.

Personnes décédées

La gestion des personnes décédées sera rigoureusement encadrée. Des procédures seront mises en place pour organiser :

- ✓ l'identification et la conservation des corps ;
- ✓ les autopsies ;
- ✓ l'établissement des actes de décès à des fins médico-légales ;
- ✓ le traitement des corps qui dans certaines circonstances sera décidé par la structure de coordination.

Rétablissement des réseaux d'eau et d'électricité

Mettre en place des mesures d'exploitation qui permettent d'assurer un relatif équilibre entre l'offre en situation dégradée et la demande. Des conventions seront signées à cet égard avec les opérateurs publics ou privés intervenant dans ces secteurs.

Approvisionnement en hydrocarbures

Mettre en place des mesures de restriction de la consommation en vue de l'approvisionnement des véhicules prioritaires. Des conventions seront signées à cet égard avec les opérateurs publics ou privés intervenant dans ces secteurs.

Aspects financiers

Un fonds d'urgence national sera mis en place pour répondre rapidement aux besoins de la phase d'intervention d'urgence. Des procédures de réquisition des ressources matérielles et logistiques seront mises en place et diffusées. Les procédures de mobilisation des ressources auprès des partenaires doivent être connues.

Aspects juridiques

Mettre en place le cadre réglementaire des enquêtes visant à déterminer les causes et à établir les diverses responsabilités.

Organiser les procédures de dédommagement, d'indemnisation, etc.

Modalités de réception de l'aide extérieure

Mettre en place et diffuser :

- ✓ les procédures simplifiées d'exonération des ressources provenant des aides extérieures ;
- ✓ les procédures de « laissez-passer humanitaire » pour les caravanes et convois humanitaires ;
- ✓ les procédures de réception des aéronefs transportant les aides dans les aéroports.

Besoins

- ✓ cartographie des zones à risque du Cameroun ;
- ✓ matériels de communication, de transmission et roulants pour les services compétents ;
- ✓ signalisation sonore : réseau de sirènes, équipement des collectivités par des outils d'alerte sonore ;
- ✓ création de numéros d'urgence gratuits, de numéros verts en cas de crise ;
- ✓ messages de consignes essentielles de sécurité préenregistrés dans les médias ;
- ✓ mise en place d'un système communautaire de surveillance et d'alerte ;
- ✓ développement d'un partenariat avec les fournisseurs de téléphonie mobile pour faciliter la circulation de l'information en temps de crise ;
- ✓ prévision des dispositifs de communication par satellite et de prise en charge des victimes à distance ;
- ✓ formation des acteurs du PNC ;
- ✓ formation d'une masse critique de ressources humaines capables d'intervenir en situation d'urgence ;
- ✓ programme de sensibilisation des populations des zones à risques ;
- ✓ prévision des fonds d'intervention d'urgence au niveau central et départemental ;
- ✓ mise en place des centres d'intervention délocalisés, développés autour de nouvelles unités de sapeurs pompiers.

Ressources matérielles et logistiques

- ✓ prévoir des hangars et entrepôts au niveau des aéroports, des gares ferroviaires et dans chaque région ;
- ✓ créer au niveau de chaque région des lots/stocks de protection civile, disposés en lots palettisables afin de faciliter le transport dans les zones sinistrées. ces lots seront constitués des matériels suivants : groupes électrogènes, matériel de désincarcération, tentes, chapiteaux, couvertures, eau, stocks d'aliments non périssables, stocks de médicaments et vaccins, matériel de traitement des corps, matériel de protection, matériel de brancardage, kits de premiers secours, kits d'urgence ;
- ✓ conserver des stocks de sécurité dans les secteurs sensibles (alimentation, eau, hydrocarbures) ;
- ✓ acquérir les moyens de transmission dans les conditions de dégradation des réseaux conventionnels (stations radio, téléphones satellitaires, etc.) ;
- ✓ acquérir le matériel roulant : camions/conteneurs pour le transport des matériels, moyens de transport des équipes d'intervention et des victimes.

Ressources humaines

- ✓ former les acteurs dans les différents domaines d'intervention (secours, santé, eau, assainissement, prise en charge psycho-sociale des victimes de violences) ;
- ✓ établir et mettre à jour régulièrement une liste de spécialistes en situation d'urgence dans les Régions à risque et au niveau national.

1.3. MECANISMES DE REHABILITATION

Au plan environnemental

Déterminer et mettre en place les moyens techniques pour évaluer et prendre en charge les conséquences en termes de manifestations, de gravité et de durée.

Au plan sanitaire et social

Identifier les répercussions sanitaires et sociales et mettre en place les procédures de suivi.

Assurer le suivi psychologique des impliqués et des acteurs.

Au plan économique

Prendre en charge les répercussions en termes de perte d'emploi, destruction du tissu économique.

Remettre en état les habitations, les sites et les infrastructures dégradés.

Retour d'expérience

Chaque acteur du PNC dresse un bilan de son action en faisant ressortir les missions exercées, les moyens engagés, les difficultés rencontrées et les propositions.

Besoins

Les besoins en ressources humaines, matérielles, logistiques et financières seront déterminés en fonction du type de réhabilitation à mettre en œuvre.

4. DISPOSITIONS SPECIFIQUES

Cette partie du PNC traite des actions à conduire, des principaux acteurs à mobiliser à travers leurs responsabilités, des moyens existants à différents niveaux et des ressources à acquérir s'il y a lieu, et ce pour les trois étapes majeures de la gestion des risques de catastrophes qui sont la prévention, la préparation, l'intervention ou la réponse aux crises et la réhabilitation post-crise. Toutes ces mesures essentielles sont organisées selon les différents risques : naturels, sanitaires, technologiques et sociaux.

Pour tous les risques, le dispositif de surveillance et d'alerte est essentiel dans la phase de prévention. Il permet de sauver des vies à travers des indicateurs bien définis et des informations justes et ciblées diffusées à temps.

Au Cameroun, l'ONR est l'organe central en charge de la gestion de l'information sur les aléas et les menaces qui pèsent sur les populations. Il est créé mais n'est pas encore totalement opérationnel. Pour la mise en œuvre du PNC 2011, l'ensemble des actions de surveillance, de veille et d'alerte à développer concourent à rendre fonctionnel l'ONR.

Les acteurs concernés par la mise en œuvre du PNC sont nombreux. Certains interviennent plus spécifiquement dans la collecte et la gestion des données biophysiques et socioéconomiques (IRGM, INS, DIRMET...) ou la production et la diffusion d'informations.

Pour la réponse aux crises ou l'intervention, les actions spécifiques sont le secours et l'assistance aux victimes pour satisfaire leurs besoins essentiels et immédiats de survie : c'est la phase d'urgence. Pour mieux illustrer ces mesures de prise en charge, le PNC a défini un scénario pour chaque type de risque et identifier les tâches particulières à prendre pour approvisionner les victimes en eau, denrées alimentaires, abris, soins et toutes les mesures d'accompagnement tels que l'administration, les finances, la logistique, la sécurité et les moyens humains et matériels. Le type d'acteurs et leur nombre dépendent du type de crise et de l'ampleur de la catastrophe.

Pour la réhabilitation ou l'assistance post-crise, l'objectif est de rétablir les meilleures conditions de vie possibles pour les rescapés de la crise. Les mesures spécifiques mises en œuvre concernent l'environnement, l'économie, la santé, l'éducation et les capacités de production pour l'autosuffisance. Elles peuvent être considérées comme des interventions particulières de prévention de crises. Cette phase post-crise renvoie souvent à des actions de développement dont la finalité est d'accroître les capacités de résilience des populations à risque.

Il y a de nombreux acquis, comme par exemple le dispositif de surveillance et d'alerte sur le Lac Nyos ; mais les besoins sont encore importants, en particulier la mise en place de systèmes d'alerte précoce et d'information opérationnels.

Pour les crises localisées, les autorités locales sont mobilisées tandis que pour les crises majeures avec un impact humain, économique et social important, tous les acteurs peuvent être mobilisés à différents niveaux : local, national, international.

Les tableaux du livre 2^{ème} décrivent dans le détail les différentes mesures résumées ci-dessus.

4.1. ACTEURS DU PNC

4.1.1. Identification des acteurs (Qui, quoi, où ?)

Les acteurs du PNC sont constitués par tous les intervenants de la protection civile. A cet égard, chacun doit :

- Etre capable d'assurer les missions qui lui sont dévolues avant, pendant et après les situations de crise. A ce titre, un système de surveillance et d'alerte fonctionnant 24 h/24 sera mis en place ;
- Préparer et diffuser son propre plan de contingence au niveau du dispositif national de coordination du PNC.

Ces acteurs sont :

- Les Services de l'Etat ;
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Les organismes publics et para publics ;
- Les organismes internationaux ;
- les organisations non gouvernementales.
- la Société civile

Les fiches descriptives détaillées des principaux intervenants, sont jointes en annexe.

4.1.2. Renforcement des capacités des acteurs

- ✓ exercices de simulation ;
- ✓ gestes de premiers secours ;
- ✓ soins d'urgence ;
- ✓ communication en situation de crise ;
- ✓ principes de planification;
- ✓ coordination civil militaire.

4.1.3. Critères de mobilisation des acteurs

Les Critères de mobilisation sont sous entendus dans le décret N°98/031 du 09 mars 1998 portant organisation des plans d'urgence et des secours en cas de catastrophes ou de risques majeurs.

En son article 3 (1) : Le déclenchement du plan d'urgence en cas de catastrophe ou de risque majeur se fait par :

- ✓ le préfet au niveau du département ;
- ✓ le gouverneur au niveau de la région ;
- ✓ le SG/PRC au niveau national.

En pratique on tiendra compte des éléments suivants :

Dimension locale (départementale)

- ✓ Faible nombre de victimes ;
- ✓ Les victimes et les impliqués résident tous dans le département.

Dimension régionale

- ✓ Nombre élevé de victimes ;
- ✓ Plus d'un Département concerné dans la Région.

Dimension nationale

- ✓ Nombre élevé de victimes ;
- ✓ Dispersion géographique des victimes/familles ;
- ✓ Accident concernant des étrangers ;
- ✓ Acte de terrorisme ;
- ✓ Accident à fort retentissement national (Séisme, tremblement de terre, etc.).

PARTIE III :
DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION

1. Définition, champ et activités

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNC, un dispositif de suivi/évaluation est mis sur pied pour permettre d'atteindre de manière efficiente les objectifs définis. Il a pour objet de suivre les activités menées dans le cadre des urgences intervenues au cours d'une année.

Ce dispositif repose sur un comité interministériel élargi aux partenaires nationaux et internationaux placé sous la coordination du MINATD à travers la DPC.

2. Mise a jour du PNC

Sur la base des leçons apprises et des recommandations dégagées entre autres par le comité sus évoqué, la MINATD/DPC prépare en concertation avec les partenaires et les points focaux sectoriels, un projet de révision du PNC ou d'amélioration/réorientation des activités de mise en œuvre du PNC. Cette révision ou mise à jour se fait selon le plan schématique suivant :

2.1. Méthodologie

- ✓ collecte continue des observations données par secteur par le comité ci-dessus évoqué ;
- ✓ exploitation des rapports du comité ;
- ✓ organisation des séminaires/ateliers de révision et de validation ;
- ✓ revue de littérature et analyse.

2.2. Acteurs

- ✓ MINATD/DPC;
- ✓ membres du comité national de crise;
- ✓ autres partenaires de la protection civile.

2.3. Sources

- ✓ rapports de clôture des catastrophes ;
- ✓ rapports de l'ONR ;
- ✓ rapports des exercices de simulation ;
- ✓ études scientifiques ;
- ✓ rapports d'enquêtes et évaluation des risques ;
- ✓ document du plan de contingence ;
- ✓ document du PNPGC ;
- ✓ document des plans orsec déjà élaborés;
- ✓ rapports de formation des membres des comités de crise;
- ✓ autres expertises.

2.4. Ressources nécessaires

- ✓ humaines (état et partenaires au développement) ;
- ✓ financières (état et partenaires au développement) ;
- ✓ matérielles (état et partenaires au développement).

2.5. Périodicité

La mise à jour du PNC se fait tous les trois ans sous la coordination de la DPC.

LIVRE DEUXIEME

I - LES RISQUES NATURELS

A- ACTIONS A CONDUIRE

1 – MECANISMES DE PREVENTION/PREPARATION

SURVEILLANCE ET ALERTE PRECOCE	Responsables	Ressources existantes	Ressources à acquérir
<p>Les Séismes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations/Surveillance sismologiques - Observations/Surveillance des déformations de terrain - Observations/surveillance des grandes infrastructures (barrages, etc.). - Observation du comportement de certains animaux (éléphants, serpents, etc.) 	<p>MINRESI(IRGM ; INC) MINFOF MINESUP MINSANTE</p>	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Observatoire IRGM à EKONA sur le suivi des activités sismiques et volcaniques. <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sismographes (Mt Cameroun fonctionnels (3) et Réseau Régional(5)) ; -Gravimètre à EKONA; - Voitures 4x4 pour la surveillance du Mont Cameroun (IRGM). <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Géophysiciens ; -Vulcanologues ; -Géomorphologues ; - les techniciens divers 	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sismographes portatifs ; - Stations régionales supplémentaires; 05 Véhicules 4x4 ; - 4 GPS de navigation ; ; <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipements (INC) pour la surveillance des déformations de terrain ; - 3 GPS Bi fréquence ; - Images Satellites ; - matériels informatiques et logiciels) ; <p>Humaines :</p> <p>Accroissement du nombre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Géophysiciens, -Géomorphologues ;

		- Spécialistes de la faune	- Sismologues, -Volcanologues - Techniciens de terrain et de laboratoire, etc.
<p>Emission de gaz toxiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations/Surveillance des émissions de gaz toxiques ; -Observation/surveillance des barrages naturels. 	MINRESI (IRGM) ;	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observatoire IRGM sur la collecte des données sur le lac Monoun et Nyos relié par satellite ; -Campement au Lac Nyos ; -Bureau de collecte de données à l'IRGM Yaoundé, - Systemes d'alarme aux Lacs Monoun et Nyos ; - Dispositif Auto Buoy (pour la collecte des données sur la température et la conductivité à différentes profondeurs du lac) au lac Nyos <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois colonnes de dégazage au Lacs Monoun et trois au lac Nyos; - Voitures 4x4 à IRGM. <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Géophysiciens, -Hydrologues 	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campement au lac Monoun ; - Connexion au réseau national de télécommunication ; - Bâtiment sécuritaire de surveillance pour les FMO ; - Dispositif Auto Buoy pour le lac Monoun. <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Analyseurs des gaz ; - CTD (conductivity temperature depth profiler), - Deep water pumping system - Résistivimètres -réfractomètres -Images satellitaires - 2 Véhicules 4x4 - 3 pirogues à moteurs (hors bords) <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Géophysiciens, -2 Géomorphologues, - 2 Sismologues, -2 Volcanologues,

		<ul style="list-style-type: none"> - Géomorphologues -Géochimistes -Vulcanologues - Limnoloques -Techniciens spécialisés -Personnels de sécurité (militaires) 	<ul style="list-style-type: none"> -2 Géochimistes -2 Limnoloques
<p>Les Inondations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance permanente du temps (orages violents,) qui prévaut sur le territoire national ; - Observations régulières du réseau hydrométéorologique national ; - Prévisions quotidiennes (numériques) fiables; - Prévisions saisonnières ; - Surveillance des drains, des barrages et digues <p>Diffusion des prévisions météorologiques-</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des plans d'urbanisation - Identification des sites de recasement - Exercices de simulations 	<p>MINT (DIRMET) OMM + ACMAD + MINRESI (IRGM ;INC) MINESUP MISANTE MINHDU, collectivités territoriales décentralisées CRC MINEPDED</p>	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réseau hydrométrique(insuffisant) ; -Réseau de stations météo ; -Surveillance satellitaire (NOAA et Météo SAT, EUMETSAT) ; -Station PUMA <p>Télécommunications et internet DIRMET (site web (http://www.meteo-cameroon.net))</p> <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Parc d'instruments météo -Stations hydrométriques -Stations automatiques météo/Hydro d'observation. 	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bandes passantes pour les connexions Météo ; - 1 station réception et traitement données et images EUMETSAT. <p>Matérielles :- Réhabilitation des 20 stations météo;</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 stations météo supplémentaires; - 10 stations météo portatives; - 20 Stations hydrométriques; - 10 zodiacs; -5 GPS de navigation; - 5 véhicules 4x4; <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniciens de météo ; - Techniciens hydro météo ; - Informaticiens ; - observateurs météo ; - prévisionnistes ; - Météorologistes et climatologues.

		<ul style="list-style-type: none"> - Archives/Banques de Données Climatologiques, hydrologiques ; - 4 zodiacs. <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Météorologues ; - Climatologues ; - Hydrologues. 	
<p>Les Eruptions volcaniques Observations/Surveillance Volcaniques (température, émanation des gaz, sismicité, déformations du relief, géochimie)</p>	<p>-MINESUP (Universités) ; - MINRESI (IRGM, INC) ; -MINMIDT (DMG) CRC MINPOSTEL MINSANTE</p>	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Observatoire IRGM à EKONA sur le suivi des activités volcaniques ; -Système d'information géographique (SIG). <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipements sismologiques (IRGM) d'Ekona - Voiture 4x4 pour la surveillance du Mont Cameroun (IRGM) -1 gravimètre -Réseaux géodésique et gravimétrique (INC) <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Géophysiciens ; 	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Station réception et traitement d'images satellitaires. <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipements (INC) pour la surveillance des déformations des terrains ; - GPS Bi fréquence (PM) ; -Voiture 4x4 (PM) ; ,- Images Satellites optiques ,-matériels informatique et logiciels spécialisés - 1Gravimètre <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> Géophysiciens ; -Géomorphologues ; -Vulcanologues; -Géochimistes ;

		-Géomorphologues ; - Vulkanologues ; -Géochimistes ; -Techniciens spécialisés.	- Techniciens spécialisés ; -Informaticiens ;
--	--	---	--

MESURES DE SAUVEGARDE	Responsables	RESSOURCES EXISTANTES	RESSOURCES A ACQUERIR
Séismes - Mettre en place un système d'alerte précoce ; - Elaborer des Plans Particuliers de Prévention des Risques (PPR); -Elaborer et mettre en œuvre les normes para sismiques ; - Elaborer des cartes sismo-tectoniques.	- MINRESI (INC, IRGM) ; - MINESUP - MINMIDT (DMG+ ANOR) - MINHDU - MINDCAF - MINEPAT - MINATD MINDEF CRC	Logistiques : Unité de recherche et cartographie des risques (INC, IRGM) ; Matérielles : -Plans de prévention autour du Mt Cameroun : -(cartes des zones à risques Et cartes des aléas)	Logistiques : Pm Carte ISO sismique du Cameroun Matérielles : Equipements de terrain (voiture 4x4, GPS...) matériels informatiques, logiciels Cartes des risques

<p>- organisation périodique des exercices de simulation</p>	<p>MINCOM MINFI MINFOF MINEPDED</p> <p>- CTD MINSANTE</p>	<p>- SIG MINMIDT</p> <p>Humaines : pm -Géomètres, -Ingénieurs de Génie civil - Ingénieurs de cadastre -Architectes - Ingénieurs des eaux et forêts.</p>	<p>Humaines : pm - Ingénieurs des travaux et de conception en Génie civil, - Architectes -Moyens de mise en œuvre (Matériel, humains ...etc.)</p>
<p>Emission de gaz toxiques - Mettre en place un dispositif d'alerte précoce ; - Extraire le gaz</p> <p>- Elaborer des Plans Particuliers de Prévention des Risques (PPR) ; -Délimiter le périmètre de sécurité autour des lacs à risque; - Sensibiliser les populations ; - Organiser des exercices de simulation ; Etudier les autres lacs du Cameroun</p>	<p>- MINRESI (INC, IRGM) ; -MINESUP - MINMIDT (DMG) - MINHDU - MINDCAF - MINEPAT - MINATD MINEPDED CRC - CTD MINSANTE</p>	<p>Logistiques : - Dispositif d'alerte aux lacs Nyos et Monoun ; - Dispositif d'extraction du gaz à travers des colonnes de dégazage (3 dans chaque lac) - Dispositif de relais du système existant fonctionnant à base d'énergie solaire au lac Monoun ;</p> <p>Matérielles :</p> <p>Humaines :</p>	<p>Logistiques : - Dispositif de relais du système existant au lac Nyos et supplémentaire au lac Monoun - PPR ; - Périmètre de sécurité ; - Plans de sensibilisation ; - Exercices de simulation ;</p>
<p>Eruptions volcaniques -Poursuivre l'élaboration des PPR</p>	<p>- MINRESI (INC, IRGM) ; - MINESUP</p>	<p>Logistiques : - Plans d'occupation des sols ;</p>	<p>Logistiques : - PPR</p>

<p>Délimiter le périmètre de sécurité autour des volcans actifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations ; - Organiser des exercices de simulation ; 	<ul style="list-style-type: none"> - MINMIDT (DMG) - MINHDU - MINDCAF - MINEPAT - MINATD MINEPDED - CTD - CRC MINAS MINSANTE 	<p>- données géochimiques sur les volcans</p> <p>Matérielles :</p> <p>Humaines :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de sensibilisation ; - Exercices de simulation ; <p>Matérielles : Equipements de terrain (voiture 4x4, GPS...) matériels informatiques, logiciels</p> <p>Humaines :</p>
<p>Inondations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les PPR ; - Organiser des exercices de simulation ; - Elaborer des cartes des zones à risque d'inondation ; - Elaborer des cartes des enjeux ; - Mettre en application la réglementation relative à l'occupation des sols et à la gestion des déchets. - Sensibilisation de la population - Dissémination des prévisions météorologiques auprès des communautés - 	<ul style="list-style-type: none"> - MINT (DIRMET) - MINRESI (INC, IRGM) ; MINESUP - MINMIDT (DMG) - MINHDU - MINDCAF - MINEPAT - MINATD MINEPDED - CTD - CRC MINDEF MINAS MINSANTE MINCOM SOCIETE CIVILE 	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité Polyvalente d'Intervention (UPI) dans la Région de l'Extrême-Nord ; <p>Matérielles : pm (cf. barrage naturels)</p> <p>Humaines : DIRMET+ CRTV+Météorologistes et climatologues nationaux ou internationaux Sapeurs-Pompiers CRC Génie militaire</p>	<p>PM (cf. barrages naturels)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Optimisation des systèmes de drainage et de gestion des barrages - Identification et aménagement des zones de refuge - Installer les systèmes d'alerte ; -Exercices de simulation ; - Mise en place des UPI dans toutes les Régions <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniciens divers

2 – MECANISMES D'INTERVENTION

Scénario1 :

Eruption volcanique de grande ampleur avec destruction des villes de Limbé et Buéa.

Scénario2 :

inondation de grande ampleur susceptible d'entraîner des pertes en vies humaines, un déplacement de 10.000 personnes, des pertes de bétails et destruction des infrastructures.

	Responsables	Existant	A acquérir
--	--------------	----------	------------

<p>Déclenchement de la stratégie de gestion de l'information</p> <p><u>Informer les populations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Activation du système d'alerte; ✓ Diffusion de l'alerte ; ✓ Diffusion de l'information vers la population. <p><u>Communication avec les médias</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adaptation d'un plan média ; ✓ Briefing du ou des portes parole. <p><u>Communication avec les acteurs du PNC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information vers la hiérarchie PRC/PM ; - Diffusion de l'information vers l'autorité administrative compétente ; - Saisine des structures spécialisées (Dispositif Communautaire de Surveillance) ; - Saisine des structures compétentes (DCS, SS) ; - Diffusion de l'information vers les partenaires. 	<p style="text-align: center;">- MINATD (Comité mixte de crise) ; - MINCOM ; - MINPOSTEL ; - ASECNA - CRC SOCIETE CIVILE MINJEC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stations radio et TV ; (Publiques et privées) ; -Réseaux GSM ; - Internet ; - Radio de commandement ; -Système traditionnel de communication (Tam-tam) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'alerte précoce sonore ; -Radios de commandement ; - Postes récepteur à batteries (Par les concernés) ; - Système traditionnel de communication. Alarme radio/Sirène ;
<p>Soins médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser les opérations de sauvetage (victimes ensevelies, noyades) ; 	<p style="text-align: center;">MINEPAT MINATD (Comité de crise) MINDEF</p>	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hôpitaux ; - Centres de santé ; - Casernes militaires ; 	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ambulances Véhicules sanitaires Hors-bord

<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge les traumatismes (brûlures, ensevelissements, écrasements et contusions, noyades) ; - Prendre en charge les affections respiratoires, cutanées, oculaires et allergiques ; - Prévenir, détecter et traiter les maladies à potentiel épidémique ; - Prévenir et prendre en charge les maladies hydriques (liées à l'eau sale) - Prendre en charge la SR (santé/reproduction) des femmes jeunes et adolescentes ; - Prévenir la transmission du VIH/SIDA; - Fournir des kits d'accouchement aux femmes visiblement enceintes ; - Prévenir et prendre en charge la malnutrition avec mise en place de blanket feeding, distribution des aliments thérapeutiques et supplémentaires, des capsules de vitamine A et distribution de déparasitage et des capsules de fer (carences en micronutriments). 	MINSANTE MINESUP CRC MINT MINAS MINFI ONG et OIG DGSN SOWEDA MINPROFF	<ul style="list-style-type: none"> - Postes de Police ; - GMI ; - SNIS ; - SAMU. - CRC <p>Hors- bord du BIR et de l'armée Marine</p> <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicules d'intervention ; - Véhicules sanitaires ; - Lots de médicaments ; - Stock contingence aliments nutritionnels thérapeutiques et supplémentaires et médicaments essentiels pour le traitement de la malnutrition ; - Equipements pour mettre en œuvre le traitement de la malnutrition aiguë (balance, toise, MUAC, ustensiles) ; - Trousses d'intervention. <p>R. humaines : Volontaires/secouristes CRC</p>	<p>Cliniques mobiles/hôpitaux de campagne</p> <p>Matérielles : Aliments pour blanket feeding Articles non alimentaires Kits des soins d'urgence Kits de secours d'urgence Matérielles de sauvetage</p> <p>Humaines : Améliorer le SNIS et le SAMU Spécialistes de sauvetages</p>
<p>Hébergement d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner, aménager et installer les sites - Equiper en vêtements et articles de la vie courante ; 	MINATD (Comité de Crise) Administrations locales	<p>Logistiques : Abris : gymnases, internats, églises, stades. établissements scolaires, Chefferies et places du marché Tentes et chapiteaux.</p>	<p>Logistiques : - Tentes</p> <p>Matérielles :</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la lutte anti vectorielle et l'assainissement des sites ; - Fournir des kits de dignité spécifiques aux femmes et aux hommes (Non Food Item). - Aménagement des latrines - Gestion des ordures - 	MINEPAT CRC/FICR MINHDUMINDCA F MINEE MINAS SOWEDA	<p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel de génie civil et génie militaire ; - Matériel d'arbitrage (tentes, perches, ...etc.) ; - Matériel d'équipement des sites et abris (vêtements, articles ménagers, mobilier) ; - Matériel d'assainissement des sites(citernes, toilettes portatives, désinfectant et de javellisation de l'eau). <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volontaires/Secouristes (CRC) ; - Ingénieurs d'assainissement ; - HCR et GIZ ; - Forces de Sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Articles non alimentaires (Moustiquaires imprégnées ; Nattes, couvertures, etc.) - Nonfood Items. - Bacs à ordures Construction des latrines <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volontaires/Secouristes CRC ; - Urgentistes ; - Assistance sociale. - Psychologues
<p>Accès à l'eau/alimentation Assurer l'approvisionnement, le stockage et la distribution de l'eau et des denrées alimentaires.</p>	MINATD (Comité de crise) MINEPAT MINADER (Office Céréaliier) PAM MINEE UNICEF OMS FNUAP	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Magasins de stockage -Véhicules de transport <p>Matérielles :</p> <p>Stocks alimentaires de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citernes et récipients <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnels CDE/Camwater -personnels des ONG et Agences NU 	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicules de transport - Magasins de stockage - véhicules citernes <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zodiacs - Citerne, les bidons <p>Humaines :</p>

	Droit de l'Homme ONG MINDEF CDE /Camwater SOWEDA CRC	Personnels des Administrations	-Personnels de gardiennage et de sécurité des magasins - Personnels d'assainissement
Accès à l'éducation Utiliser les espaces libres pour les 1ères activités scolaires ou d'autres infrastructures existantes non utilisées.	MINEDUB MINESEC MINESUP Plan international UNESCO UNICEF ONG Public Concerné Collectivités Territoriales Décentralisées SOWEDA FNUAP Volontaires du Corps de la Paix	Logistiques : Ecoles ou les espaces temporaires d'apprentissage (tentes et bâches). Matérielles : Nattes, schools in the Box, kits récréatifs, cahiers et manuels scolaires. Kits hygiène. Humaines : -Enseignants ; - Enseignants bénévoles ; -Personnels des ONG et des Agences de NU.	Logistiques -Tentes et des Bâches Matérielles -Tables banc - Tableaux et paquets minimums Matériels didactiques - Nattes, schools in the Box, kits récréatifs, cahiers et manuels scolaires. Kits hygiène. Humaines - Enseignants ; - Enseignants bénévoles ; - Volontaires du Corps de la Paix.
Gestion des personnes décédées	MINATD Croix-Rouge (CRC, CICR,) MINSANTE MINEE	Logistiques : - Morgues Matérielles : - Corbillards ;	Logistiques : - Morgues - Cimetières - Sacs mortuaires

	MINDEF CTD MINJUSTICE, DGSN MINRESI MINESUP	- Poclains ; - Cercueils. Humaines : - Personnels de la Croix-Rouge Sapeurs - Pompiers ; - Personnels sanitaires.	Matérielles : - Nattes, Draps - Brancards Humaines : - Volontaires CR- - Volontaires communautaires - Sapeurs-Pompiers - Personnels sanitaires - Menuisiers
Rétablissement des réseaux d'eau et électricité	MINEE (ENEO et CDE Cam water) Collectivités Territoriales Décentralisées	Logistiques : - Groupes électrogènes Matérielles : -Lampes tempêtes - Humaines : - Personnels CDE/Camwater et ENEO	Logistiques : - construction/réhabilitation Forages - Energie solaire Aménagements des points d'eau, Groupes électrogènes. Matérielles : - Lampes tempêtes ; - R. humaines : -Techniciens spécialisés CDE et ENEO, CAMWATER - Techniciens spécialistes en forages et en énergie solaire.
Approvisionnement en hydrocarbures	MINEE (Logistiques : - Stocks de sécurité ; - Stations service ;	Logistiques : -stations service ; - Stocks de sécurité ;

	SNH, SCDP, SONARA) MINEPAT Les stations service	- Soutes des FMO. Matérielles : -Camions citernes Humaines : -Personnels des structures concernées.	Matérielles : - Camions citerne - Bacs de stockage; Humaines : - A recruter (Techniciens)
Aspects financiers	MINFI MINEPAT MINATD	Fonds de soutien aux victimes des catastrophes et calamités naturelles	A approvisionner régulièrement
Aspects juridiques	MINJUSTICE	Textes de lois Instances judiciaires	Certains textes à réviser Elaboration d'autre textes Vulgarisation des textes existants
Modalités de réception de l'aide extérieure	MINATD MINFI MINREX MINDEF	Logistiques : - Magasins de stockage dans les aéroports et les gares ; - Ports de Douala, Limbé et Kribi ; - Routes, Chemin de fer ; - Piste d'atterrissage de Tiko . Matérielles : - Camions et conteneurs Humaines : Douaniers Transitaires Manutentionnaires	Logistiques : - Entrepôts de stockage Matérielles : Camions et conteneurs Humaines : - Manutentionnaires

		FMO	
--	--	-----	--

3 – MECANISMES DE REHABILITATION

Actions à conduire			
Surveillance et alerte précoce	Responsables	Ressources existantes	Ressources à acquérir
<p>Sur le plan infrastructurel et environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rétablissement des réseaux d'eau et électricité; - Rétablissement des voies et des réseaux de communications ; - Réhabilitation de sites dégradés - Reboisement <p>Réalisation un audit environnemental et social</p>	<p>MINEPDED MINFOF MINEPAT MINTP MINEE MINMAP MINPOSTEL MINDEF MINRESI /IRAD /IRGM</p>	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engins et équipements de génie civil (Mat Génie et Génie militaire) <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stocks de câbles Tel ; Electrique ; <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnementalistes ; -Ingénieurs des eaux et Forêts - Ingénieurs de Ponts et Chaussées (Génie civil). - Ingénieurs de génie rural Electriciens 	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voies de communication ; - Infrastructures de télécommunications. - Engins et équipements de génie civil ; <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Stocks de câbles Tel ; Electrique ; Stock de plantes. Kit de potabilisation de l'eau Matériels de sylviculture <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnementalistes ; -Ingénieurs des eaux et Forêts ;

			- Ingénieurs de Ponts et Chaussées (Génie civil).
Plan Sanitaire et social - Reconstruire des infrastructures de base ; - Assurer la subsistance des populations sinistrées ; Renforcer de la résilience des populations - Etablissement des actes de décès	MINSANTE MINAS MINEPAT MINHDU MINDEF - MINEE (CAMWATER, ENEO MINPOSTEL(Camtel , mtn, orange) CTD MINJUSTICE MINATD	Logistiques : - Engins et équipements de génie civil ; Matérielles : Matériel et équipement sanitaire. Humaines : Personnel de santé et d'assistance sociale.	Logistiques : - Hôpitaux, dispensaires et centres de santé. - infrastructures sociales de base (forages, puits, électrification, communications...) Construction/réhabilitation des latrines Matérielles : Matériel et équipement sanitaire ; Humaines : Personnel de santé et d'assistance sociale.
Sur le plan scolaire - Désinfection des infrastructures et des équipements ; - Remise en état des infrastructures scolaires et équipements dégradés.	MINEDUB MINESUP MINESEC MINEPAT CTD	Logistiques : Ecoles ou les espaces temporaires d'apprentissage (tentes et bâches). Matérielles : Nattes, schools in the Box, kits récréatifs, cahiers et manuels scolaires. Kits hygiène. Humaines : -Enseignants ; - Enseignants bénévoles ;	Logistiques : Réhabilitation des écoles. Construction de nouvelles salles de classe Réhabilitation/construction des latrines et points d'eau Matérielles : - Matériels didactiques ; - Fonds de Subvention volontaires des parents et élites.

		-Personnels des ONG et des Agences du SNU.	Humaines : Personnels enseignants
Action économique - Facilitation fiscale et douanière de l'assistance internationale. - Implication du secteur privé.	MINFI MINEPAT MINTP MINADER MINPMEESA MINEPIA Organisations Internationales	Logistiques : Matérielles : Humaines :	Logistiques : - Exonération des droits de douanes sur certaines importations - Garanties bancaires pour les acteurs privés ; Matérielles : Humaines :
Retour d'expérience - Mener une évaluation de toutes les actions réalisées pendant la gestion de la catastrophe	MINRESI MINESUP MINHDU MINATD MINEPAT (Comité interministériel élargi aux partenaires nationaux et internationaux)	Logistiques : - Salles de réunion ; Matérielles : - Matériels informatique et de bureau ; Humaines : - Membres du comité interministériel ;	Logistiques : Modèle classique Comité de suivi - évaluation Matérielles : pm Humaines : - pm Experts en suivi - évaluation

B – PRINCIPAUX ACTEURS A MOBILISER

<p><u>Services de l'Etat</u> : Gouvernement (PRC, SPM, MINATD, MINEPAT, MINFI, MINEPDED, MINCOM, MINRESI, MINDEF, MINSANTE, MINAS, MINT, MINHDU, MINESUP, MINFOF, etc.)</p> <p style="text-align: center;"><u>CTD</u> :</p> <p><u>Organismes internationaux</u> : FICR, CICR , UN-SPIDER, SNU, etc.</p> <p><u>ONG/Acteurs privés</u> : Plan Cameroun, FONDATION AZOMARC, etc.</p> <p><u>Partenaires Associations</u> : CRC, etc.</p>
--

II : LES RISQUES SANITAIRES

A – ACTIONS A CONDUIRE

1- MECANISMES DE PREVENTION/PREPARATION

SURVEILLANCE ET ALERTE PRECOCE	Responsables	Ressources existantes	Ressources à acquérir
<p><u>Les Epidémies et autres évènements de santé publique</u> Surveillance épidémiologique :</p>	<p>MINSANTE ONSP, CIS, DLMEP</p>	<p>Logistiques : - Flotte téléphonique (incomplète)</p>	<p>Logistiques : - la flotte téléphonique à étendre à tous les territoires de santé</p>

<p>AS, DS, DRSP/CERPLE, ONSP, DLMEP,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance des maladies cibles du Programme Elargi de Vaccination, - Respect du Règlement Sanitaire International (2005) (Poste de Santé au Frontière) -Remontée des informations :circuit - Analyse de la situation épidémiologique du pays 	<p>MINATD/ONR/CNOU</p> <p>MINEPIA/DSV/RESCAM</p> <p>MINEPDED</p> <p>MINFOF</p> <p>MINADER</p> <p>Agence Nationale de radioprotection</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau DHIS2 (District Health Information System 2) - Carte sanitaire - Guide SIMR (Surveillance Intégrée des Maladies et Réponse) - Dispositifs de conservation et transport des spécimens Matérielles : - Canaux de communication : radios y compris communautaire}, TV, porte à porte, - Moyens NTIC - Matériels de prélèvement et de transport des spécimens - Matériels de laboratoire - Dispositifs de stockage des matériels Humaines : - agents de santé communautaire (ASC) - Personnels de santé - Personnels d'appui - Leaders d'opinion - Responsables d'associations 	<ul style="list-style-type: none"> - les CERPLE renforcé - le Centre National des Opérations des Urgences (CNOU) à créer, à construire et à équiper - le guide SIMR à réviser et à diffuser - la carte sanitaire à actualiser et à diffuser - les directives de renforcement de la surveillance épidémiologique transfrontalière à valider et à diffuser - les postes de contrôle aux frontières (PSF, poste de contrôle sanitaire vétérinaire aux frontières, etc. à renforcer) - les comités régionaux de réponse aux épidémies et urgences sanitaires à renforcer - 10 comités Régionaux pour l'ensemble des épidémies - Des kits de prélèvement des échantillons à mettre en place dans tous les districts de santé - les capacités des laboratoires par région
--	--	--	---

			<p>renforcée pour la confirmation des épidémies</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 guide de prise en charge des MAPE à adapter et à multiplier pour l'ensemble des districts de santé <p>Matérielles</p> <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - véhicules 4x4 par Région - véhicules 4x4 par district de santé, - motos par aire de santé, - vélos par agent communautaire. - hors bords par région enclavée - stations de radio communautaire par mairie - Matériel de transmission : * Ordinateurs portables/de bureau par district de santé * Téléphones portables de service par district de santé et par Région avec crédit de communication * stocks indicatifs de Radios VHF par région * connexion internet stable (filaire ou WIFI) au niveau de chaque région * appareils GPS avec logiciel par région
--	--	--	--

			<p>Accord de convention avec les agences de téléphonie mobile pour la transmission des messages</p> <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médecins et infirmiers épidémiologistes par district de santé _ Médecins épidémiologistes par région experts en laboratoire par région - Médecins épidémiologistes au niveau central - Renforcer les capacités du personnel pour la surveillance épidémiologique et les laboratoires de santé publique <p>Financières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un Fonds d'urgence pour les épidémies
Maladies animales	MINEPIA/RESCAM MINSANTE	Logistique - Code zoo sanitaire international	Logistique - Magasin central de stockage

<p>Réseau d'épidémiologie surveillance (RESCAM) de surveillance des épizooties</p>	<p>FMO</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RESCAM - 724 CZV - Flotte téléphonique (insuffisante) - Cartes épidémiologiques actualisées (toutes les 02 semaines) - Programme national de lutte contre les zoonoses et les maladies émergentes et ré-émergentes <p style="text-align: center;">Matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - laboratoire national vétérinaire et ses annexes - Matériel roulant - Kits de prélèvement <p style="text-align: center;">Humaines et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dotation financière et humaine de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Magasin de prépositionnement dans les régions - les annexes régionales du laboratoire national vétérinaire à opérationnaliser (LANAVET) - le plan de surveillance des maladies à finaliser <p style="text-align: center;">Matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plateau technique du LANAVET et de ses annexes à mettre à niveau - véhicules 4x4 par Région - motos par centre zoo technique, - vélos - hors bords - stations de radio communautaire par mairie - Matériel de transmission : * Ordinateurs portables/de bureau par département * Téléphones portables de service par CZV, arrondissement, département et Région avec crédit de communication * stocks indicatifs de Radios VHF par région
--	-------------------	--	---

			<p>* connexion internet stable (filaire ou WIFI) au niveau de chaque région</p> <p>* appareils GPS avec logiciel par CZV</p> <p>Humaines et financières</p> <p>- Dotation du RESCAM d'un fond de surveillances passive et active</p>
MESURES DE PREVENTION			
<p><u>Les Epidémies et autres évènements de santé publique</u></p> <p>- Définition de cas, vulgarisation des protocoles et prise en charge des cas</p> <p>- Activités d'IEC sur les épidémies</p> <p>- Campagnes d'hygiène et assainissement</p> <p>- Vaccinations (ceinture vaccinales si indiquées) permettent de circonscrire la zone d'épidémie</p> <p>- Approvisionnement des populations en eau potable (aménagement des points d'eau, création de puits, forage...)</p>	<p>MINATD</p> <p>MINSANTE</p> <p>MINEE</p> <p>MINEDUB</p> <p>MINESEC</p> <p>MINCOM</p> <p>CTD</p> <p>CROIX ROUGE CAMEROUNAISE</p> <p>SOCIETE CIVILE</p> <p>MINAS</p> <p>MINPROFF</p> <p>MINEPIA</p> <p>MINEPAT</p>	<p>Logistiques :</p> <p>- Matériels de construction et d'entretien des points d'eau</p> <p>Magasins de stockage</p> <p>- Matériels roulants et carburant (véhicules, motos, vélos)</p> <p>- Chaîne de froid pour stockage et transport des vaccins</p> <p>Matérielles :</p> <p>- Produits d'assainissement : Chlore, eau de javel, pulvérisateurs</p>	<p>Logistiques :</p> <p>- magasins de stockage/région</p> <p>véhicules, motos, vélos (voir Surveillance) Quantité de vaccins (FJ et méningite) nécessaire pour les cibles concernées par région</p> <p>- chambres froides par Région,</p> <p>- réfrigérateurs par district et centres de santé,</p> <p>- glacières/porte vaccins dans chaque Région et par district de santé,</p> <p>- conteneurs par Région</p>

<p>- Cartographie des points d'eau dans les zones à risque d'épidémie et construction des points d'eau par les communes pour combler les gaps</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré positionner les médicaments/consommables et les équipements (tentes, lits, seaux ...) de lutte contre les épidémies concernées - Pré positionner les vaccins et matériels de vaccination - Pré positionner les matériels IEC - Pré positionner le matériel d'hygiène, eau et assainissement (chlore, seaux, bâches, test de qualité de l'eau ...). <p>_ Mettre en place des Centres et Unités de Traitement</p> <p>- Formation des journalistes en communication en cas de crise</p>		<p>- Médicaments prophylactiques Matériel de protection</p> <ul style="list-style-type: none"> -Matériels de vaccination -Matériels pour désinfection et assainissement -Matériels de télécommunications -Equipement de protection personnel -Matériels IEC (dépliants, affiches,...) <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membres des comités national et régionaux de lutte contre le choléra - Personnels de santé chargés de la prise en charge des cas, de la communication et des activités de prévention - Personnels des autres administrations chargés de la communication et des activités de prévention 	<ul style="list-style-type: none"> - puits/forages à construire dans tous les districts selon l'existant -puits/forages à assainir dans tous les districts selon l'existant - un stock de pièces de rechange les plus usuelles pour chaque puits/forage au niveau des districts - groupe électrogène par district de santé <p>N.B. : Matériels pour mise en place des Centres et Unités de Traitement par Région (Voir Check liste Médecins Sans Frontières).</p> <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipements et intrants de laboratoire - seaux de chlore dans chaque Région - doses de Doxycycline et médicaments dans chaque région - Doses supplémentaires de vaccins - Equipements de Protection Individuelle (blouses, gants, bottes, masques, calottes,
--	--	---	---

			<p>lunettes, etc.) par en quantité suffisante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quantité suffisante de Matériels d'IEC (affiches, dépliants,...) pour les lieux publics (chefferies, écoles, églises, mosquées, formations sanitaires, marchés, pharmacies, débits de boisson/restaurants, etc ...) région - sacs mortuaires par région - <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités du personnel de santé pour la prise en charge des cas - Renforcer les capacités des hygiénistes et autres techniciens dans le domaine eau, hygiène et assainissement - Recruter du personnel pour le fonctionnement des centres et unités de traitement - Recruter du personnel pour la mobilisation sociale et la prise en charge communautaire <p>Financières</p>
--	--	--	--

			- Mettre en place un Fonds d'urgence pour les épidémies et les événements de santé publique
MESURES PREVENTIVES			
Maladies animales réputées légalement contagieuses - Déclaration des foyers - Déploiement des laboratoires (prélèvements, etc. - Prise des premières mesures de prévention et de lutte par les autorités administratives - Déclaration de l'infection - Vaccinations semestrielles et/ou annuelles - Formation des journalistes en communication en cas de crise	MINEPI/RESCAM AUTORITES ADMINISTRATIVES, RELIGIEUSES ET TRADITIONNELLES	Logistique - RESCAM - 724 CZV - Flotte téléphonique (insuffisante) - Cartes épidémiologiques actualisées (toutes les 02 semaines) - Programme national de lutte contre les zoonoses et les maladies émergentes et ré-émergentes - Matériels de télécommunications - Matériels roulant (véhicules, motos, vélos) Matérielles - laboratoire national vétérinaire et ses annexes - Matériel roulant - Kits de prélèvement	Logistique - Dispositif de stockage de Vaccins et matériels de vaccination Magasin central de stockage - Magasin de pré positionnement dans les régions - les annexes régionales du laboratoire national vétérinaire à opérationnaliser (LANAVET) - le plan de surveillance des maladies à finaliser Matérielles - Le plateau technique du LANAVET et de ses annexes à mettre à niveau - véhicules 4x4 par Région - motos par centre zoo technique, - vélos

		<ul style="list-style-type: none"> -Matériels de sensibilisation - Désinfectants (pour l'eau et l'assainissement) -Matériels de vaccination - Equipement de protection personnelle -Fonds d'urgence <p style="text-align: center;">Humaines et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dotation financière et humaine de l'Etat <p>Logistiques :</p> <p>Matérielles :</p> <p>Humaines :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - hors bords - stations de radio communautaire par mairie - Matériel de transmission : <ul style="list-style-type: none"> * Ordinateurs portables/de bureau par département * Téléphones portables de service par CZV, arrondissement, département et Région avec crédit de communication * stocks indicatifs de Radios VHF par région * connexion internet stable (filaire ou WIFI) au niveau de chaque région * appareils GPS avec logiciel par CZV <p style="text-align: center;">Humaines et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dotation du RESCAM d'un fond de surveillances passive et active
--	--	---	--

2 – MECANISMES D'INTERVENTION

1 - Scénario : Enumérer les actions à conduire pour l'intervention et la réhabilitation, ainsi que les ressources existantes. Citer les besoins en ressources pour la gestion d'une épidémie et des événements de santé publique (Plans sectoriels).



Etapes de la réponse :	Responsables	Ressources existantes	Ressources à acquérir
1. Définition du problème de santé publique - Manifestations - Nombre de cas - Populations, sexe, âge - Localité - Dimension temporelle	Autorités sanitaires Responsables des FOSA Agents de santé communautaires - Autorités sanitaires - Responsables des FOSA	FOSA Comités de santé Agents de santé communautaires Rapports d'activités Fiches de surveillance épidémiologique (MAPE) Autres	Matériel de communication (TIC) Laboratoires équipés Ressources humaines qualifiées Matériel roulant

<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de crise et diffusion des mesures adoptées <p>4. Evaluation de l'efficacité des interventions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action prévu et activités - Activités déployées - Ressources budgétisées/mobilisées <ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de nouveaux cas - Evolution du nombre de décès - Evolution du nombre de localités concernées 		<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie et Outils d'évaluation - Ressources humaines - Ressources matérielles - Ressources financières 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel de NTIC - Matériel de retro information - Matériel de communication supplémentaire <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation de la méthodologie et des outils d'évaluation - Ressources humaines, matérielles et financières additionnelles
--	--	--	--

5. Confirmation des cas 6. Activation du plan de contingence			
		aliments nutritionnels	
Gestion des personnes décédées (choléra et FJ)		Logistiques : - Matériels	Logistiques : -Housses funéraires

3- Mécanismes de réhabilitation

Actions à conduire			
Surveillance et alerte précoce	Responsables	Existant	A acquérir
Sur l'environnement - Mesures d'assainissement , de destruction, de désinfection et de décontamination -Amélioration de l'accessibilité -Suppression durable des sources potentielles de contamination	MINATD MINFI MINEPAT MINTP MINDHU MINEE MINEPDED CTD Agences spécialisées (ANOR, HYSACAM, ANRP, ENEO, etc.) Société civile MINSANTE	Logistiques : Matérielles : Humaines : (à déterminer en fonction du problème concret identifié)	Logistiques : Matérielles : Humaines : (à déterminer en fonction du problème concret identifié, de la localité)

<p>Sur le plan Sanitaire et social -Appui psychosocial et réhabilitation des sinistrés et leur entourage ; -Prise en charge des personnes vulnérables. - Zonage de l'infection/problème</p>	<p>MINATD MINAS MINSANTE CRC FICR</p>	<p>Logistiques :</p> <p>Matérielles :</p> <p>Humaines : (à déterminer en fonction du problème concret identifié)</p>	<p>Logistiques :</p> <p>Matérielles :</p> <p>Humaines : (à déterminer en fonction du problème concret identifié, de la localité)</p>
<p>Action économique - Reconstitution du fonds d'urgence - Relèvement des sinistrés - Réhabilitation/remise à niveau des structures de santé -Reconstitution des stocks pré positionnés</p>	<p>MINFI MINATD MINAS MINEPAT MINSANTE Partenaires au développement</p>	<p>Logistiques :</p> <p>Matérielles :</p> <p>Humaines : (à déterminer en fonction du problème concret identifié)</p>	<p>Financières : Budget de l'Etat</p> <p>Logistiques :</p> <p>Matérielles :</p> <p>Humaines : (à déterminer en fonction du problème concret identifié, de la localité)</p>
<p>Retour d'expérience -Evaluer la gestion de l'épidémie et réviser les plans de contingence sectoriels. - Points forts, points faibles, leçons apprises</p>	<p>Equipe d'évaluation interne/externe Membres des comités mixtes de crise ; Membre du comité interministériel.</p>	<p>Logistiques : - véhicules de mission -ordinateurs -matériels de télécommunication</p> <p>Matérielles : -matériels de bureau et consommables</p>	<p>Logistiques : - Carburant et lubrifiants - Crédits de communication</p> <p>Matérielles : - matériels de bureau supplémentaires</p>

		-documents types d'évaluation (procédures standards opérationnelles) Humaines -Equipe d'évaluateurs	Humaines : - Renforcer les capacités des évaluateurs ; -Mettre en place un pool d'experts évaluateurs.
--	--	---	---

b : Principaux acteurs a mobiliser

<p><u>Services de l'Etat :</u> MINATD, MINSANTE, MINEDUB, MINCOM, MINEE, MINEPAT, MINFI, MINDEF, DGSN, MINEPIA, MINEPDED, MINAS, MINADER, MINPROFF LANAVET, IRZ DR/MINEPIA, Agences spécialisées (ANRP, ANOR, IRGM, etc.)etc.</p> <p><u>Organismes nationaux et internationaux :</u> OMS, FAO, PAM, UNICEF, UNFPA, PNUD, FICR, CRC, UNESCO, OCEAC, CPC, etc.</p> <p><u>Collectivités Territoriales Décentralisées :</u> Régions, Communes</p> <p><u>ONG Acteurs privés :</u> <u>ONG internationales :</u> HKI, IMC, AHA, Première Urgence, PLAN CAMEROUN, CARE, MSF, IRD, etc.</p> <p><u>Partenaires Associations :</u> IRESKO, ACMS, Société civile, etc.</p>
--

III : RISQUES TECHNOLOGIQUES

A-ACTIONS A CONDUIRE

1 – MECANISMES DE PREVENTION/PREPARATION

SURVEILLANCE ET ALERTE PRECOCE	Responsables	Ressources existantes	Ressources à acquérir
<p>Dispositions générales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le fonctionnement de l'ONR ; - Rendre fonctionnel l'Observatoire National de la Santé ; - Développer un partenariat avec les opérateurs de télécommunications pour faciliter la circulation de l'information en temps de crise ; - Mettre en place un système d'interconnexion des communications d'urgence. 	<p>MINATD MINSANTE MINDEF/SED MINCOM CNSP MINPOSTEL MINRESI</p>	<p>Logistiques : Téléphones numéros gratuits 113, 119, 118, numéro vert DPC 114 Cadre législatif et réglementaire : ONS ONR ART</p> <p>Matérielles : Téléphone, fax, internet, medias</p> <p>Humaines : Personnel DPC, Points focaux ONR, etc.</p>	<p>Logistiques : GPS, internet, postes téléphoniques et radio, postes de commandement mobile (PCM)</p> <p>Matérielles : Locaux, ambulances, citernes, véhicules, Doter chaque Région d'une caserne de sapeurs pompiers</p> <p>Humaines : renforcement des capacités et motivation des acteurs, augmentation des effectifs,</p>
Dispositions spécifiques			

<p>Accident de circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un fichier national des accidents de circulation (Trauma register) - Mettre en place une structure de coordination de prise en charge et de suivi des accidentés - Moderniser des infrastructures de transport (conception, mise en œuvre, entretien) - Appliquer strictement la réglementation en vigueur (permis de conduire, visite technique, etc) - Rendre permanentes les campagnes de sensibilisation sur les accidents 	<p>MINT MINTP MINHDU MINAS MINDEF/SED/CNSP MINATD MINSANTE DGSN CTD MINEPAT MINFI</p>	<p>Logistiques : Registres de la police, de la gendarmerie, des sapeurs pompiers, des hôpitaux, des assurances, du SAMU Rapports de constats d'accidents</p> <p>Matérielles : voies de communication, centres de visite technique, ambulances, équipements TIC</p> <p>Humaines : Acteurs institutionnels, personnel des services des urgences, FMO, ONG, OSC</p>	<p>Logistiques : Renforcement des services d'urgence dans les hôpitaux et le SAMU, radars, renforcement des services de contrôle</p> <p>Matérielles : acquisition des kits de secours, équipements TIC</p> <p>Humaines : renforcement des plateaux techniques dans les formations sanitaires,</p>
<p>Incendies</p>	<p>MINTP MINHDU MINDEF/SED/CNSP MINATD MINSANTE DGSN CTD MINEPAT MINFI</p>	<p>Logistiques : - Bouches d'incendie insuffisantes ;</p> <p>Matérielles : - Camion citernes ;</p> <p>Humaines : - CNSP</p>	<p>Logistiques : - Création des bouches d'incendie dans toutes les grandes villes et autres moyens de secours - Matériels de lutte</p> <p>Matérielles : - Camions citernes supplémentaires ; - Echelles</p> <p>Humaines :</p>

			Personnel à recruter et former
MESURES DE SAUVEGARDE			
<p>Dispositions générales Elaborer des plans d'urgence de prise en charge des blessés en grand nombre sur le site et au niveau des hôpitaux)</p>	<p>MINSANTE (CP-SSS) MINATD MINAS MINDEF/HM/SED FS</p>	<p>Logistiques : Téléphones numéros gratuits 113,119, 118, numéro vert DPC 114 Cadre législatif et réglementaire : ONSP ONR ART</p> <p>Matérielles : téléphone, fax, internet, medias</p> <p>Humaines : personnel DPC, Points focaux ONR, etc</p>	<p>Logistiques : GPS, internet, postes téléphoniques et radio, postes de commandement mobile (PCM)</p> <p>Matérielles : - Locaux, ambulances, citernes, véhicules ; - Doter chaque Région d'une caserne de sapeurs pompiers.</p> <p>Humaines : renforcement des capacités et motivation des acteurs, augmentation des effectifs</p>
Dispositions spécifiques			
<p>Accidents de circulation - Réglementation sur les conditions de circulation des autobus à usage commercial -Réglementation sur les conditions de circulation des camions poids lourds - Contrôles de vitesse</p>	<p>MINT MINTP MINHDU MINAS MINDEF/SED MINATD</p>	<p>Logistiques : Registres de la police, de la gendarmerie, des sapeurs pompiers, des hôpitaux, des assurances, du SAMU Rapports de constats d'accidents</p> <p>Matérielles :</p>	<p>Logistiques : GPS, internet, postes téléphoniques et radio, postes de commandement mobile (PCM)</p> <p>Matérielles :</p>

<p>- Elaboration des plans spécifiques d'intervention sur les grands axes routiers - Mise en place des ralentisseurs de vitesse sur les sites accidentogènes en milieu urbain et périurbain.</p>	<p>MINSANTE DGSN CNSP CTD</p>	<p>Radars, alcootest, ambulances, équipements TIC Humaines : Acteurs institutionnels, personnel des services des urgences, FMO,</p>	<p>Locaux, ambulances, citernes, véhicules, doter chaque région d'une caserne de sapeurs pompiers Humaines : Renforcement des capacités et motivation des acteurs, augmentation des effectifs</p>
<p>Incendies -Réglementation sur le transport des matières dangereuses - Elaboration des plans spécifiques d'intervention sur les sites à risques d'incendie</p>	<p>MINTP MINHDU MINAS MINDEF/SED/ CNSP MINATD MINSANTE DGSN CTD</p>	<p>Logistiques : Matérielles : Humaines :</p>	<p>Logistiques : Matérielles : Humaines :</p>

2- MECANISMES D'INTERVENTION

1 - Scénarii :

- **Accidents de la circulation :** Enumérer les actions à conduire et les ressources existantes pour les accidents de la circulation et les besoins pour la gestion d'un accident de la circulation impliquant 100 victimes.

- **Incendies** : Enumérer les actions à conduire et les besoins existants pour la prise en charge des incendies et les besoins pour la prise en charge d'un incendie impliquant 200 blessés.

Mettre en place une stratégie de gestion de l'information	Responsables	Ressources existantes	Ressources à acquérir
<p><u>Informer les populations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diffusion de l'information vers la population, ✓ Activation du système d'alerte ✓ Diffusion de l'alerte <p><u>Communication avec les médias</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration d'un plan média, ✓ Briefing du ou des portes parole, <p><u>Communication avec les acteurs du PNC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information vers la hiérarchie PRC/PM, - Diffusion de l'information vers l'autorité administrative compétente, - Saisine des structures spécialisées (Dispositif Communautaire de Surveillance) - Saisine des structures compétentes (DCS, SS), 	<p>MINATD MINSANTE MINCOM CTD PTF OSC FMO</p>	<p>R. Logistiques : Media, téléphone, fax, internet,</p> <p>R. Matérielles : affichage,</p> <p>Humaines : personnel des services d'urgence</p>	<p>R. Logistiques : sirènes d'alerte</p> <p>R. Matérielles : cabines téléphoniques publiques, bornes d'appel sur les axes routiers</p> <p>Humaines : - Renforcement des capacités du -Personnel de communication, - Campagne de vulgarisation du concept ECU/ICE</p>

- Diffusion de l'information vers les partenaires.			
Rendre fonctionnel le partenariat avec les opérateurs des télécommunications pour faciliter la circulation de l'information en temps de crise	MINPOSTEL ART	<p>Logistiques : CAMTEL, MTN, ORANGE, RINGO et autres distributeurs</p> <p>Matérielles : affichage,</p> <p>Humaines : Personnel des services de télécommunication</p>	<p>Logistiques : ordinateurs, téléphones, fax, internet</p> <p>Matérielles : véhicules</p> <p>Humaines : experts en communication,</p>
<p>Soins médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser les opérations de secours et de sauvetage. - Prendre en charge les accidentés sur le site - Transporter les accidentés vers les structures de soins - Accueillir et soigner les accidentés dans les structures de soins 	<p>MINSANTE CP-SSS CNSP CRC FMO CTD MINATD MINAS Formations sanitaires</p>	<p>Logistiques : Plan ORSEC Kits de secours</p> <p>Matérielles : ambulances, formations sanitaires</p> <p>Humaines : secouristes, acteurs institutionnels, personnels médico-sanitaires</p>	<p>Logistiques : kits de secours supplémentaires</p> <p>Matérielles : ambulances supplémentaires, brancards supplémentaires,</p> <p>Humaines : renforcement des capacités en secourisme et en nombre du personnel</p>
Gestion des personnes décédées	<p>MINATD MINSANTE MINAS MINDEF/CNSP CTD ASSURANCES</p>	<p>Logistiques : morgues, cimetières</p> <p>Matérielles : housses à cadavres, corbillards, registres des décès</p>	<p>Logistiques : augmentation de zone de dépôts mortuaires dans les HD et les hôpitaux riverains des grands axes routiers</p>

		<p>Humaines : personnels paramédicaux, personnel des mairies</p>	<p>Matérielles : augmentation des corbillards et des housses à cadavres</p> <p>R. humaines : renforcement du nombre des personnels paramédicaux et des mairies</p>
Aspects financiers	<p>MINEPAT MINFI CTD PTF</p>	<p>Logistiques : budget de l'Etat et des CTD, financement des PTF</p> <p>Matérielles : véhicules, immobilier, équipements</p> <p>Humaines : salaires, primes et honoraires des acteurs</p>	<p>Logistiques : renforcement du budget de l'Etat et des CTD, du financement des PTF</p> <p>Matérielles : renforcement du matériel roulant et des équipements</p> <p>Humaines : valoriser les salaires, primes et honoraires des acteurs</p>
Aspects juridiques	<p>MINJUSTICE MINATD OPJ Auxiliaires de justice</p>	<p>Logistiques : accords, conventions, lois et règlements</p> <p>Matérielles : constats, actes juridiques, registres</p> <p>Humaines : personnels judiciaires, auxiliaires de justice</p>	<p>Logistiques : actualisation de certaines lois et certains règlements</p> <p>Matérielles : archivage, informatisation et publication des données</p> <p>Humaines : renforcement du nombre des personnels judiciaires, auxiliaires de justice</p>

3 – Mécanismes de réhabilitation

Actions à conduire			
	Responsables	Ressources existantes	Ressources à acquérir
Sur le plan infrastructurel et environnemental	MINEPDED CTD MINATD MINFOF MINHDU MINEE MINSANTE MINTP MINEPAT OSC	Logistiques : Kits de désintoxication, Matérielles : outils d'assainissement, véhicules, pépinières des plantes, matériaux de construction Humaines : personnel des services d'hygiène et assainissement, les paysagistes, architectes et urbanistes, environnementalistes, etc.	Logistiques : Renforcement de la quantité des kits de désintoxication, Matérielles : Renforcement de la quantité des outils d'assainissement, véhicules, pépinières des plantes, matériaux de construction Humaines : Renforcement des capacités et motivation du personnel des services d'hygiène et assainissement, les paysagistes, architectes, urbanistes et environnementalistes, etc.
Plan sanitaire et social	MINATD MINSANTE (CP- SSS) MINAS MINEE MINDEF/DGM OSC CRC	Logistiques : Kits de réhabilitation, kits de kinésithérapie, prothèses, orthèses, Matérielles : sites de recasement, magasins de stockage du matériel d'urgence dans quelques villes,	Logistiques : Renforcement de la quantité des kits de réhabilitation kits de kinésithérapie, prothèses, orthèses, Matérielles : identifier les sites de recasement, renforcer le nombre de magasins de stockage du matériel d'urgence dans toutes les grandes

	Secteur privé PTF	véhicules, alimentation, eau potable, médicaments, etc. Humaines : personnel médical et paramédical, assistants sociaux,	villes, de véhicules, sécuriser les aliments, eau potable, médicaments, etc. Humaines : renforcement des capacités et motivation du personnel médical et paramédical, assistants sociaux,
Action économique -Reconstitution du fonds d'urgence	MINEPAT MINFI PTF Secteur privé Banques Assurances	Logistiques : Cadre institutionnel (assistance financière, procédures de dédommagement, etc.) Matérielles : Engins de BTP, Humaines : personnel de l'Etat, opérateurs économiques, experts	Logistiques : renforcement du cadre institutionnel (assistance financière, procédures de dédommagement, etc.) Matérielles : augmenter la quantité des engins de BTP, Humaines : renforcement des capacités et motivation du personnel de l'Etat, incitation des opérateurs économiques à la mise en œuvre des cahiers de charges en rapport avec la protection civile
Retour d'expérience -Evaluer la gestion de l'épidémie et réviser les plans de contingence sectoriels	MINATD CTD Victimes Communauté concernée	Logistiques : rapports d'évaluation, procès verbaux des visites d'inspection et de contrôle, documentation Matérielles : véhicules, Humaines :	Logistiques : publier les rapports d'évaluation, procès verbaux des visites d'inspection et de contrôle, documentation Matérielles : couvrir en matériel de protection civile et de véhicules toutes les grandes villes,

		personnel de l'Etat, des CTD, du secteur privé et les communautés concernées	Humaines : créer une synergie d'actions du personnel de l'Etat, des CTD, du secteur privé et les communautés concernées
--	--	--	---

B – PRINCIPAUX ACTEURS A MOBILISER

Services de l'Etat :
MINSANTE, MINATD, DGSN, SED, MINT, CNSP, MINTP, MINCOMMERCE, MINEPAT, MINFI, MINHDU, MINCOM, MINPOSTEL, ART, CP-SSS, MINAS, MINTSS, MINEE, MINMIDT
Organismes internationaux : OMS, UNICEF, PNUD, MSF, CICR
Collectivités Territoriales Décentralisées: Communes et Régions
ONG, Acteurs privés
Partenaires Associations CRC, OCASC, CEPCA, Fondations AD LUCEM

IV : RISQUES SOCIAUX

A - Actions à conduire

1 – Mécanismes de prévention/préparation

SURVEILLANCE ET ALERTE PRECOCE	Responsables	Ressources existantes	Ressources à acquérir
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un système d'alerte rapide coordonné dans les trois phases de la collecte, de l'analyse et de la diffusion (Développer un partenariat avec les fournisseurs de téléphonies mobiles et d'accès à Internet (FAI) pour faciliter la circulation de l'information en temps de crise - Renforcer le système de radio administrative de commandement (RAC) - Systématiser les mécanismes traditionnels d'alerte précoce (sifflets, tams-tams, cloches, bouche-à-oreilles) - organiser des exercices de simulation - procéder à l'inventaire de l'existant de manière périodique) 	<p style="text-align: center;"> -MINATD -MINPOSTEL MINEDUB, MINESEC, MINSANTE MINAS MINCOM MINESUP MINDEF/SED DGSN DGRE AUTORITES RELIGIEUSES </p>	<p>Logistiques : Existence de cinq réseaux de téléphonie mobile (CAMTEL, MTN NEXTTEL ; VODAFONE et ORANGE) et de plusieurs FAI</p> <p>Matérielles : téléphone mobile, ordinateurs, RAC</p> <p>Humaines : Acteurs</p> <p>Logistiques : Centres de santé Hôpitaux, Infirmeries scolaires</p>	<p>Logistiques : RAC à améliorer</p> <p>Matérielles : Ordinateurs, Kits de connexion internet (aux points focaux régionaux),</p> <p>Humaines : améliorer les capacités des acteurs, informaticiens</p> <p>Logistiques : - formation en gestes de premiers secours, Renforcement des capacités du personnel enseignant, Ressources matérielles :</p>

<p style="text-align: center;"><u>Les transes</u></p> <p>Phénomènes qui ont cours sporadiquement dans les établissements scolaires</p> <p>Causes : Croyances magico religieuses, surpeuplement des salles de classe (oxygénation), sous-alimentation des élèves, comportement de groupe (effet de masse)</p> <p>Impact : traumatisme des élèves, des parents et des enseignants, perturbation du rythme scolaire, destruction des biens et autres violences, persécution, stigmatisation, psychose généralisée, rupture du maintien de la discipline.</p> <p>Mettre en place des pools de sensibilisation, Renforcer le système de surveillance à tous les niveaux : classe, enseignants, administration.</p>		<p>Ressources matérielles : matériel de sensibilisation de la communauté</p> <p>R. Humaines Personnels de santé chargés de la communication et des activités de prévention, clubs de Croix Rouge pour les premiers secours au sein des établissements scolaires</p>	<p>Matériels de sensibilisation (affiches et autres supports), Produire des émissions radiophoniques sur la sensibilisation -prévoir le petit matériel en cas de transe Faire appliquer des instructions relatives au respect canonique des effectifs par classe Ressources humaines Former les personnels des établissements scolaires en geste de premiers secours pour relever l'état psychologique des élèves.</p>
<p>MESURES DE SAUVEGARDE</p>			

2 - Mécanismes d'intervention

1 - **Scénario** : Enumérer les actions à conduire et les ressources existantes ainsi que les besoins en ressources pour la gestion d'un phénomène de transe

2- Actions à conduire

	Responsables	Existant	A acquérir
<p>Mettre en place une stratégie de gestion de l'information <u>Informer les populations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Déclencher le système d'alerte, ✓ Diffuser l'information vers la population <p><u>Les transes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Alerte initiale - Confirmation du phénomène observé - Informations subséquentes sur le phénomène 	<p>Autorités traditionnelles et /ou administratives</p> <p>Responsables des formations scolaires</p> <p>MINATD</p> <p>Responsables scolaires</p>	<p>Logistiques : -Véhicules 4X4 mis à la disposition par Le système des Nations unies -Moyens de communication traditionnelle</p> <p>Matérielles : Radio de commandement, moyens de communications des UN</p> <p>Humaines : Acteurs</p> <p>Logistiques : Téléphone</p>	<p>Logistiques : - Installer Radio (VHF et HF) dans les zones potentielles d'accès - Numéro vert pour alerte et vérification</p> <p>Matérielles : renforcer le matériel existant</p> <p>Humaines : Désignation d'un porte-parole auprès de l'autorité administrative</p>

<p>Reconnaissance/évaluation initiale par les centres de santé</p> <p>Activation des cellules de crise Réunions de comité de crise Réunions journalières de coordination du comité de crise Activités de sensibilisation et de mobilisation sociale pendant le phénomène</p>	<p>MINATD/Responsables scolaires MINCOM MINPOSTEL MINEPAT</p>	<p>Radio, SMS</p> <p>Matérielles :</p> <p>Humaines : Club de Croix Rouge des établissements scolaires Autorités administratives et personnels scolaires</p>	
<p><u>Communication avec les médias</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration d'un plan média, ✓ Briefing du ou des portes parole <p>Soins médicaux Prise en charge médicale dans les centres de santé</p>	<p>Autorité administrative MINCOM</p> <p>Personnels sanitaires</p>	<p>Logistiques :</p> <p>Matérielles : Radio de commandement, moyens de communication usuels</p> <p>Humaines : Acteurs Personnels de santé</p>	

<p><u>Communication avec les acteurs du PNC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information vers la hiérarchie PRC/PM, MINATD - Diffusion de l'information vers l'autorité administrative compétente, - Saisine des structures spécialisées (Dispositif Communautaire de Surveillance) - Saisine des structures compétentes, - Diffusion de l'information vers les partenaires. 	<p>Autorité administrative</p>		
<p>Soins médicaux</p> <p>Respecter les normes et les standards /Gratuité des soins/Mise en place d'une cellule d'urgence médico-psychologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge les affections courantes. - Prévenir, détecter et traiter les maladies à potentiel épidémique - Prévenir et prendre en charge la malnutrition aiguë avec mise en place de blanket feeding, distribution des aliments thérapeutiques et supplémentaires, des capsules de 	<p>MINSANTE Autorités Administratives Partenaires nationaux et internationaux MINDEF</p>	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Véhicules 4X4 et Ambulance mis à la disposition par le système UN à l'Est, Adamaoua, Nord et Extrême Nord - Formations sanitaires (CSI, CMA, Hôpitaux de district, Hôpitaux régionaux et de référence) - Kits de santé d'urgence (UNFPA) <p>Matérielles :</p>	<p>Logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centres hospitaliers et personnels sanitaires de la zone d'afflux. - Renforcement des stocks d'urgence du matériel sanitaire - Pré positionnement des stocks PEP kit (VIH) <p>Matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du matériel roulant (ambulance)

<p>vitamine A et de déparasitant ainsi que des capsules de fer (carences en micronutriments)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Renforcer le système de surveillance nutritionnelle en utilisant des moyens de communication tels que rapide SMS et des enquêtes rapides de nutrition et de mortalité - Prendre en charge la SR (santé/reproduction) des femmes jeunes et adolescentes. - Prévenir la transmission du VIH/SIDA - Fournir des kits d'accouchement aux femmes visiblement enceintes. 		<ul style="list-style-type: none"> - Stock de contingence des aliments nutritionnels thérapeutiques supplémentaires et médicaments essentiels pour le traitement de la malnutrition - Capsules de vitamine A et déparasitant - Capsules de fer et acide folique - Equipements pour mettre en œuvre le traitement de la malnutrition aiguë (balance, toise, MUAC, ustensiles). <p>Humaines : Acteurs</p>	<p>-Renforcement du plateau technique des formations sanitaires</p> <p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer en nombre le personnel sanitaire - Former et recycler le personnel sanitaire en médecine d'urgence
<p>Hébergement d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des mesures d'urgence d'expropriation temporaire ou définitive des sites -Favoriser l'accès rapide du matériel d'hébergement - Assurer la sécurité du site d'hébergement 	<p>MINATD FMO</p>	<p>Logistiques :</p> <p>Matérielles : 200 tentes HCR disponibles, Stock d'urgence régional (Afrique centrale) de la Croix rouge pour 5000 personnes Kit d'urgence (Education, récréatif, hygiène.) UNICEF Stock des entrepôts de la DPC (Garoua 10 tentes ...)</p> <p>Humaines : Ressources humaines Croix Rouge pour camp management</p>	<p>Logistiques : Renforcer le stock d'hébergement (tentes, bâches, couvertures, moustiquaires...) pour environ 140,000 personnes (Tchad : 100,000, RCA : 20,000, Nigeria : 20,000)</p> <p>Matérielles :</p> <p>Humaines : Former les autres acteurs sur le management</p>

<p>Accès à l'eau potable/alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Approvisionnement en eau potable et en alimentation -Assainissement du site <li style="padding-left: 20px;">-Construction des latrines 	<p>MINATD MINEE</p> <p style="text-align: center;">CTD MINRESI MINEPAT MINDEF/GM MINADER MINEPIA MINCOMMERCE</p>	<p>Logistiques : Camions citernes (CNSP) Véhicules</p> <p>Matérielles : 3 Bladders, jerrycan, kit familial d'eau , aquatad, fond pour financement Water trucking (UNICEF) Jerry can (HCR) BP5 F75 et F100, Unimix barré par UNICEF Nutrition Stock d'urgence vivres PAM</p> <p>Humaines : Acteurs</p>	<p>Logistiques : Penser aux entrepôts de stockage Augmenter le matériel roulant</p> <p>Matérielles : Jerrycans, Bladders, tank à eau, san plat pour latrines d'urgence pour 120,000 personnes Stock de BP5 et F75 F100, UNIMIX / Stock d'urgence de vivres pour 120,000 Personnes Augmenter le stock des produits pour rendre l'eau potable</p> <p>Humaines :</p>
<p>Gestion des personnes séparées et des personnes décédées</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identification/recensement des personnes séparées ou décédées -Enterrement des corps -Rétablissement des liens des personnes séparées -Soutien psychologique aux familles 	<p>MINATD MINAS CTD MINSANTE SED, DGSN MINDEF/CNSP CRC</p>	<p>Logistiques :</p> <p>Matérielles -100 Body bags (CRC) -50 brancards (CRC)</p> <p>Humaines Volontaires de la CR Service de Rétablissement des liens familiaux de la CR</p>	<p>Logistiques : Véhicules 4x4 Ambulances</p> <p>Matérielles Augmenter les stocks de matériels</p> <p>Humaines Renforcer les capacités des acteurs</p>

		Corps National des Sapeurs Pompiers	
Aspects financiers Mobilisation des fonds publics Mobilisation des fonds d'urgences des UN des autres organisations nationales et internationales	MINATD MINFI MINEPAT	Fonds d'urgence gouvernementale, Possibilité de mobilisation Fonds Urgences UN (HCR, UNFPA, UNICEF...), FISCR, CERF	Bonne gouvernance Lobbying dans la mobilisation des fonds
Aspects juridiques Veiller à l'application des textes juridiques en faveur des victimes Assurer la protection des acteurs Assister les victimes en cas de violation de leurs droits	MINATD MINJUSTICE	Code de procédure pénal -Législation nationale et internationale sur les réfugiés et les déplacés (Loi de 2005 sur le statut de réfugiés, Conventions sur les droits de l'Homme, les réfugiés, ...)	
Modalités de réception et de distribution de l'aide intérieure et extérieure - Connaître les prix de transports des matériels d'urgences - Etablir des facilités de dédouanement, de circulation des convois ... -Mettre en place des circuits d'urgence de distribution	MINATD MINREX MINFI MINEPAT Bailleurs de fonds	Logistiques : Matérielles : Humaines :	Logistiques : Matérielles : Humaines :

3- Mécanismes de réhabilitation

Actions à conduire

Surveillance et alerte précoce	Responsables	Existant	A acquérir
<p>Sur l'environnement Opération de reboisement des sites dégradés</p> <p>Etude d'impact environnemental et social Audit environnementaux</p>	<p>MINATD MINFOF MINPEDED</p>	<p>- Code de l'environnement Cameroun loi cadre portant gestion de l'environnement et ses textes subséquents - la loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts de la faune et des pêches - ANAFOR</p>	<p>Mettre en place les pépinières Acheter le matériel arable et le stocker</p>
<p>Plan Sanitaire et social Réhabiliter les centres de santé/ écoles et centres récréatifs Renforcer les structures sanitaires des zones d'afflux Cellule d'écoute psychologique des victimes et des acteurs</p>	<p>MINSANTE MINAS MINEPAT MINADER MINPROFF</p>		<p>Code sanitaire et sociale post urgence a mettre en place</p>
<p>Action économique Promouvoir les activités génératrices de revenus Recycler les sites et infrastructures</p>	<p>MINATD MINPMEESA MINEPAT MINFI CTD Bailleurs fonds</p>		
<p>Retour d'expérience Partager les expériences Évaluer l'action et en tirer les leçons</p>	<p>Les acteurs et les victimes</p>		

B - principaux partenaires à mobiliser

Services de l'Etat : MINATD (ONR, DPC) MINREX, MINDEF, MINAS, MINEPAT, MINFI, MINADER, MINSANTE, MINEDUB, MINESEC, MINESUP ; MINPROFF ; MINEE etc.

Organismes internationaux : HCR, PAM, UNICEF, UNFPA, OMS, IFRC, CICR, ONUSIDA UNIFEM

Autorités territoriales : Autorités politiques, municipales, administratives, religieuses et traditionnelles locales

Autres acteurs humanitaires: CRC, Care, Premières urgences, Caritas, MSF, Plan Cameroun

Partenaires Associations : Population hôte, les réfugiés.

ANNEXES

1- Fiches des partenaires humanitaires

PAM

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	
- Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue)	Dispositif de collecte et d'accès aux informations) Personne-ressource (Direction, service, individu...)	Permanence 24h/24 (téléphone, email, ...)	Résumé des principales missions et domaines d'intervention	- Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM) Av. Giscard d'Estaing, Face Cercle Municipal Yaoundé BP 7308 Tel (B): +237 2223 1728 Fax (B): +237 2223 4583	Balde Abdoulaye , Directeur Representant; abdoulaye.balde@wfp.org Elvira Pruscini , Directeur Adjoint elvira.pruscini@wfp.org ; Tel 690100570	Ibraïma Hamadou Aminou ibraïma.hamadou@wfp.org ; 699890017/675174845 - Emily Doe , Chef de Sous-bureau Bertoua emilie.doe@wfp.org ; Tel 699204302 - Bibata Sankara , Chef de Sous-bureau Batouri bibata.sankara@wfp.org ; - Aliou Diongue , Chef de Sous-bureau Maroua ; aliou.diongue@wfp.org ; Tel 698305418	- Aider à combler les lacunes qui peuvent exister dans les pays qui n'ont pas les capacités suffisantes pour mener une action de prévention et de lutte contre la faim dans les situations de crise aiguë – ou toute autre situation - liée à la faim. - Chef de file au sein du système d'action groupée des Nations Unies, en dirigeant le module de la logistique dans le cadre des interventions humanitaires, et en codirigeant le module	- Fonds de Délégation de Pouvoir du Représentant (Bureau de pays) - Compte de Réponse Rapide d'Urgence (IRA-EMOP) : fonds du Siège (Rome) - Opération d'urgence : projet de réponse et appel à contribution des donateurs y compris

<p>Email : wfp.yaounde@wfp.org</p>		<p>- HamadouAladji, Chef de Sous-bureau de N’Gaoundéré, hamadou.aladji@wfp.org; Tel 699680826</p> <p>- Alpha Issagha Diallo, Officier de Sécurité Yaoundé; alpha.diallo@wfp.org; Tel 690057540</p> <p>- IfrahSaid Mbaye, Chef de Sous-bureau Douala ; ifrah.said-mbaye@wfp.org;</p>	<p>des télécommunications en situation d’urgence</p> <p>- Le rôle à jouer dans un pays donné est à définir à partir des besoins de ce pays et des stratégies nationales, tout en restant fidèle aux approches d’ensemble des Nations Unies</p> <p>- Instruments du PAM dans les situations de pré-crise et de prévention:</p> <ul style="list-style-type: none"> . Soutien aux systèmes d’alerte précoce . Appui aux systèmes de protection sociale <ul style="list-style-type: none"> . Planification prévisionnelle . Outils de ciblage et d’analyse de la sécurité alimentaire . Renforcement des capacités 	<p>les agences UN (CERF) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan Stratégique Pays; - Plan de Réponse Humanitaire ; - Mise en œuvre de la réponse par le Bureau de pays
--	--	---	--	---

UNFPA

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
- Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue)	Dispositif de collecte et d'accès aux informations/ Personne ressource (Direction, service,	Permanence 24h/24 (téléphone, email, ...)	Résumé des principales missions et domaines d'intervention.	- Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), Rue Ekoudou/Rond Point Bastos, BP 836 Yaoundé	<p>Mme Barbara Sow Representative bmsow@unfpa.org 699683518</p> <p>Angélique Dikoume GBV Specialist adikoume@unfpa.org 696290838</p> <p>Gabriel Tchokomakwa Humanitarian Focal Point tchokomakwa@unfpa.org 696 03 49 56</p>	<p>Dr Jean Alain Mah Head of Sub-Office Maroua amah@unfpa.org 696 60 10 50</p> <p>Richesse Sadoukassi AAF Maroua sadoukassi@unfpa.org 698 46 70 39</p> <p>Mme Aminatou Moussa Expert/SR Garoua amoussa@unfpa.org 694 63 00 67</p> <p>Dr Boum Joseph, Head of Sub-Office Bertoua boum@unfpa.org 696 05 95 28</p>	<p>Phase de préparation aux urgences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des besoins/ collecte de données • Renforcement de capacités • Renforcement des partenariats • Prépositionnement d'équipements et kits • Mise en place des moyens de communications • Gestion de l'information • Business continuity <p>Phase aiguë</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Dispositif Minimum d'Urgence qui comprend : • Coordination • Prévention et gestion des VBG • Prévention de la transmission VIH 	<p>1) Ressources régulières de programmes pays, régionaux et globaux</p> <p>2) Fonds spéciaux d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flash Appeal • CAP • CERF • Etc... <p>3) Mise en œuvre des FastTrack Procedures (FTPs)</p>

		<p>Emmanuel Singeh, AAFBertoua singeh@unfpa.org 697 00 33 23</p> <p>Jude Kudi Expert/SR Bertoua jude@unfpa.org 698 30 41 64</p> <p>Soulaymanou Youssoufa Expert/SR Ngaoundere youssoufa@unfpa.org 698 30 41 49</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Prévention surmortalité et surmorbidity maternelle et néonatale ● Mise à disposition des kits SR et de dignité (13 kits SR + 1 kit de dignité) <p>Phase chronique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Planification des services de SR complets et intégration dans les soins de santé primaires : <ul style="list-style-type: none"> ● Collecte des données secondaires ● Identification des sites pour l'offre de services complets de SR ● Evaluation des capacités des prestataires, planification et tenue des sessions de formation ● Commande des équipements et intrants de SR suivant le système d'approvisionnement normal renforcé <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement de la coordination à tous les niveaux (VBG, Santé/SR...) ➤ Poursuite du renforcement des capacités des acteurs 	
--	--	---	--	--

FAO

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
<p>Nom</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de collecte et d'accès aux informations. - Personne ressource (Direction, service, individu...) 	<p>Permanence 24h/24 (téléphone, mail, ...)</p>	<p>Résumé des principales missions et domaines d'intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
<p>Food and Agriculture Organisation, FAO FAO-CM@fao.org Tel : 222211242, 677486009 Bastos, à côté de MTN Bastos</p>	<p>La FAO ne dispose pas d'un dispositif de collecte de données pour le système de surveillance La personne ressource pour</p>	<p>Pas de permanence Pas de système d'alerte Le mail et le téléphone sont ouverts juste pendant les heures de services. Toutefois, le Représentant et le chargé de communication peuvent réagir en cas d'alerte</p>	<p>La FAO intervient dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, accompagnant le gouvernement dans ses missions</p>	<p>La FAO mobilise les ressources auprès des bailleurs pour financer les activités sur le terrain. Le délai de mise en œuvre dépend de la nature de l'intervention. Elle peut aller de quelques mois à plusieurs années.</p>

UNAIDS

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
<p>The Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS) 1037, Rue 1794, Quartier Bastos B.P 12909, Yaoundé/Cameroon Tel: +237 22 2207340/679507819 Work Fax : +2322223549 Email: mulangac@unaids.org</p>	<p>Dr. MULANGA TSHIDIBI Claire, UNAIDS Country Director Dr. Vincent TAKPA, Strategic Information Adviser Tel Mr. Thomas TCHETMI, Strategic Intervention Officer Tel: 6 99 95 70 31</p>	<p>Dr. MULANGA TSHIDIBI Claire, UNAIDS Country Director Tel: 6 77 71 37 61 Email: mulangac@unaids.org Dr. Vincent TAKPA, Strategic Information Adviser Tel: 6 97 94 65 00 Email: takpak@unaids.org Mr. Thomas TCHETMI, Strategic Intervention Officer Tel: 6 99 95 70 31 Email: tchetmit@unaids.org Mme Evelyne NYEMECK Security Focal Point nyemecke@unaids.org Tel: +237699682222</p>	<p>UNAIDS VISION: Zero new HIV infections. Zero discrimination. Zero AIDS-related deaths.</p> <p>UNAIDS MISSION: UNAIDS, the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS, is an innovative partnership that leads and inspires the world in achieving universal access to HIV prevention, treatment, care and support.</p> <p>UNAIDS fulfills its mission by:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Uniting the efforts of the United Nations system, civil society, national governments, the private sector, global institutions and people living with and most affected by HIV; - Speaking out in solidarity with the people most affected by HIV in defense of human dignity, human rights and gender equality; - Mobilizing political, technical, scientific and financial resources and holding ourselves and others accountable for results; - Empowering agents of change with strategic information and evidence to influence and ensure that resources are targeted where they deliver the greatest impact and bring about a prevention revolution; and - Supporting inclusive country leadership for sustainable responses that are integral to and integrated with national health and development efforts. <p>STRATEGY AT A GLANCE: EIGHT RESULT AREAS</p>	<p>Operational budget/bi-Annual</p> <p>Country Work Plan</p> <p>Special project</p> <p>Joint UN Team on HIV/AIDS</p> <p>Mobilization of international funds to finance the national response of HIV (Global Fund, PEPFAR, UNITAID, etc.)</p>

			<ol style="list-style-type: none"> 1. Children, adolescents and adults living with HIV access testing, know their status and are immediately offered and sustained on affordable quality treatment 2. Young people, especially young women and adolescent girls, access combination prevention services and are empowered to protect themselves from HIV 3. New HIV infections among children eliminated and their mother's health and well-being is sustained 4. Tailored HIV combination prevention services are accessible to key populations, including sex workers, men who have sex with men, people who inject drugs, transgender people and prisoners, as well as migrants 5. Women and men practice and promote healthy gender norms and work together to end gender-based, sexual and intimate partner violence to mitigate risk and impact of HIV 6. AIDS response is fully funded and efficiently implemented based on reliable strategic information 7. Punitive laws, policies, practices, stigma and discrimination that block effective responses to HIV are removed 8. People-centred HIV and health services are integrated in the context of stronger systems for health 	
		-		

UN-WOMEN

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
Nom - Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue)	- Dispositif de collecte et d'accès aux informations. - Personne ressource (Direction, service, individu...)	Permanence 24h/24 (téléphone, mail, ...)	Résumé des principales missions et domaines d'intervention.	- Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
ONU Femmes (Entité des nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Tél : (00237) 222 206 969 www.unwomen.org Yaoundé-Bastos, derrière la résidence du Haut- Commissaire du Nigéria B.P.836 Yaoundé	-Recherche et enquêtes -Rapports Adama Moussa (Représentant) Adama.moussa@unwomen.org Joseph Ngoro (Spécialiste de programmes) Tel 00237 799957200/677344705 Joseph.ngoro@unwomen.org -Carine Bibi Ekoumou (Expert Suivi- Evaluation) Tel 00237 691298252 Josephine.bibiekoumou@unwomen.org	8H00-17H00 Mail et téléphone	Missions : ONU Femmes travaille pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles ; L'autonomisation des femmes et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'homme, de l'action humanitaire et de la paix et de la sécurité.	-Négociations de partenariats -Conventions type ONU Femmes

			<p>Domaines d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Participation politique et leadership féminin -Résilience climatique des agricultrices -Prévention et accès aux services essentiels pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes -Leadership, l'autonomisation, accès et protection des femmes dans la réponse aux crises, l'inégalité entre les sexes dans les risques et la résilience de la communauté aux dangers naturels dans un climat changeant et l'engagement des femmes dans la sécurité et le rétablissement de la paix. 	
--	--	--	--	--

UNICEF

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
<p>Nom</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de collecte et d'accès aux informations. - Personne ressource (Direction, service, individu...) 	<p>Permanence 24h/24 (téléphone, mail, ...)</p>	<p>Résumé des principales missions et domaines d'intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
<p>Fonds de Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) Boulevard de l'URSS, Quartier Bastos Derrière l'Ambassade d'Espagne B.P. 1181 Yaounde - Cameroun Tel: (237) 222 223 182 222 505 400</p> <p>Email : yaounde@unicef.org</p>	<p>Felicite Tchibindat Representatante (ftchibindat@unicef.org)</p> <p>Sara Karimbhoy Chef des Urgences et Bureaux Terrains (skarimbhoy@unicef.org)</p>	<p>Sara Karimbhoy Chef des Urgences et Bureaux de Terrains (skarimbhoy@unicef.org)</p> <p>Fadi Haddad Security Specialist (fhaddad@unicef.org)</p> <p>Wally Badiane Chef de Bureau Maroua (wbadiane@unicef.org)</p> <p>Thierno Abdul Bah</p>	<p>Le rôle de l'UNICEF lors des situations d'urgence consiste à protéger les enfants et les femmes, à veiller à l'application rigoureuse des normes internationales relatives à leurs droits et à leur offrir des secours. Conformément aux principaux engagements pour les enfants en situation d'urgence et à son approche opérationnelle des</p>	

		<p>Chef de Bureau Bertoua (tabah@unicef.org)</p>	<p>interventions d'urgence, l'UNICEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluera rapidement la situation afin de déterminer l'action humanitaire à mener en priorité en faveur de l'enfance. - Mettra en place un système solide et fiable qui lui permettra de déterminer les besoins des enfants, d'en rendre compte régulièrement, de les faire connaître et d'évaluer l'efficacité des mesures prises. - Inscira ses interventions dans un plan d'intervention coordonné des Nations Unies arrêté de concert avec ses partenaires nationaux et autres. - Chef de file au sein du système d'action groupée des Nations Unies, en dirigeant les secteurs de Nutrition, WASH et Education et le sous-secteur Protection de l'Enfance. - Mettra en place des systèmes opérationnels et dégagera des ressources pour acheminer des fournitures et 	
--	--	--	---	--

			<p>apporter une assistance technique dans de brefs délais.</p> <ul style="list-style-type: none">- Mettra en place des dispositifs d'intervention humanitaire qui permettra d'adresser les problématiques d'accès à l'eau, assainissement, sante, nutrition et protection.- Les interventions de l'UNICEF privilégieront l'action humanitaire tout en cherchant à assurer l'accès en toute sécurité aux populations touchées, ainsi que la sûreté et la sécurité de son personnel et de ses propres avoirs.	
--	--	--	--	--

HCR

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
- Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue)	Dispositif de collecte et d'accès aux informations Personne ressource (Direction, service, individu...)	Permanence 24h/24 (téléphone, email, ...)	Résumé des principales missions et domaines d'intervention	- Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) Bastos Rue 1778 – Derrière la Résidence du Nigéria B.P. 7077 YAOUNDE Email : CMRYA@unhcr.org Tél : (237) 222 20 29 54 222 21 35 91 Fax : (237) 222 21 05 44	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Kouassi Lazare ETIEN, Représentant ● Mme Roseline OKORO, Représentante Adjoint ● Geert CASTEELE, Assistant Représentant, chargé des Opérations 	<ul style="list-style-type: none"> ● Geert CASTEELE, Assistant Représentant, chargé des Opérations casteele@unhcr.org 691 141 214 ● Cissé Amadou NIANG, point focal de la sécurité HCR Yaoundé cissamad@unhcr.org 698 440 400 ● Fatta KOUROUMA, chef de Sous Délégation HCR Maroua kourouma@unhcr.org 691 141 212 ● Moustapha OUCHAR, responsable de la sécurité à Maroua adama@unhcr.org 691 141 222 	Fonctions conférées par le statut du HCR : <ul style="list-style-type: none"> ● Protection Internationale des Réfugiés, demandeurs d'asile, apatrides, personnes déplacées internes et retournés ● Promotion des solutions durables pour les réfugiés (rapatriement volontaire, intégration dans le pays d'accueil et réinstallation) ● Par la suite un rôle supplémentaire de coordination de l'assistance humanitaire pour les personnes relevant de son mandat 	<u>Urgences relevant du mandat du HCR</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Budget Programme annuel (contributions volontaires des états membre et autres) ● Réserve des opérations ● Budget supplémentaire Fonds extraordinaires <ul style="list-style-type: none"> ● HRP/HNO ● CERF <u>Urgence complexe</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Flash appeal ● HRP/HNO

		<ul style="list-style-type: none"> ● Baseme KULIMUSHI, chef de Sous Délégation HCR Batouri kulimush@unhcr.org 691 141 211 ● Armand BESSALA, responsable de la sécurité à Batouri bessala@unhcr.org 691 141 235 / 650 628 216 ● Wahid BEN AMOR, chef de Sous Délégation HCR Meiganga benamor@unhcr.org 691 141 213 ● ABANDA MESSI, responsable de la sécurité à Meiganga messiab@unhcr.org 691 141 338 ● Christopher RAYMOND, chef du bureau de terrain Djohong graymond@unhcr.org 691 141 218 ● JEAN PIERRE ADAMA responsable de la sécurité à Djohong adamajp@unhcr.org 691 141 230 	<p><u>Urgence complexe</u></p> <p>Chef de file des clusters</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Protection (IDPs issus des conflits) ● Abris d'urgence/NFIs (Non Food Items) (IDPs issus de conflits) ● Coordinateur des camps (IDPs issus des conflits) 	<ul style="list-style-type: none"> ● CERF
--	--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none">● Kassie Claude FANGAMOU, chef du bureau de terrain Douala fangamou@unhcr.org 691 141 215		
--	--	---	--	--

UN-SECURITY

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d’alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
<ul style="list-style-type: none"> - Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue) 	Dispositif de collecte et d’accès aux informations	Permanence 24h/24 (téléphone, email, ...)	Résumé des principales missions et domaines d’intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • United Nations Department of safety and Security • BP 836 Yaoundé • Tel: 22200800/97035554 • Yaoundé Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou Bastos 	<ul style="list-style-type: none"> • Nestor Ouedraogo SA • Elias Tawil FSCO 	<ul style="list-style-type: none"> • Undss.cm@undp.org • Yaoundé • salle.ops.cm@undp.org • 697035554 • Maroua • Salleradiomaroua.cm@undp.org • 698501264 	<ul style="list-style-type: none"> • Enable the safest conduct of UN activities • Managing and coordinating United Nations system communications (configuration, deployment, training, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • There’s a CORE budget from the headquarters and the cost shared budget MOSS made of Agencies contributions

OMS

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
- Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue)	Dispositif de collecte et d'accès aux informations Personne ressource (Direction, service, individu...)	Permanence 24h/24 (téléphone, email, ...)	Résumé des principales missions et domaines d'intervention.	- Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
Organisation Mondiale de la Santé (OMS) Bastos, Face SonelNlongkak BP 155 Yaoundé wcoafcm@who.int http://www.afro.who.int/omsca m Tel : (237) 222 22 01 58 / (237) 222 22 10 77 Fax : (237) 222 21 10 77	<ul style="list-style-type: none"> ● Dr ROUNGOU Jean-Baptiste Représentant ● Dr DOUBA EPEE Emmanuel, DPC ● Dr DONT SOP Marlise, SPP ● Mme MBIKINA Nadine, Administrateur ● Dr NIMPA Marcelin, Point focal surveillance 	Dr ROUNGOU Jean-Baptiste wcoafcm@who.int Dr DOUBA EPEE Emmanuel 655 97 84 69 doubaem@who.int Dr DONT SOP Marlise 655 97 88 63 dontsopdjoumetiotnm@who.int † Dr NIMPA Marcelin 698 71 04 76 nimpamengouom@who.int	Leader du secteur santé: En particulier dans : <ul style="list-style-type: none"> ● Analyse situationnelle de santé ● Priorisation des interventions de santé ● Planification et la mise en œuvre des interventions de santé ● Elaboration des plans de réponse aux urgences à tous les niveaux ● Cartographie des zones d'interventions <ul style="list-style-type: none"> ● Coordination des interventions de santé ● S'assurer de la disponibilité et du respect des guides et protocoles de prise en charge et de prévention ● Suivi/monitoring /évaluation des interventions 	<ul style="list-style-type: none"> ● Fonds réguliers du Bureau <ul style="list-style-type: none"> ● CERF ● ECHO ● Fonds Africains des Urgences de Santé Publique

			<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en œuvre/renforcement de la surveillance active avec le partage à temps de l'information sur la situation de santé ● Renforcement des capacités pour la prise en charge <ul style="list-style-type: none"> ● Conduite des activités de prévention (vaccination de masse etc) ● Analyse du risque de la transmission des maladies et des facteurs déterminants ● Coordination de la réponse santé aux urgences et catastrophes ● Renforcement du système de santé <ul style="list-style-type: none"> ● Organisation de la prise en charge des cas de maladies ● Mobilisation des ressources <ul style="list-style-type: none"> ● Pré positionnement des stocks d'urgence ● Représente la santé dans les réunions inter sectorielle 	
--	--	--	--	--

OIM

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d’alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
<p>Nom - Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue)</p>	<p>- Dispositif de collecte et d’accès aux informations. - Personne ressource (Direction, service, individu...)</p>	<p>Permanence 24h/24 (téléphone, mail, ...)</p>	<p>Résumé des principales missions et domaines d’intervention.</p>	<p>- Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre</p>
<p>Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Yaoundé Quartier Golf, Avenue Rosa Park Immeuble FIDA, Face ambassade des Etas-Unis BP 13891 Yaoundé, Cameroun Tel +237 222 203 278</p>	<p>Mr Roger Charles Evina Chef de Bureau revina@iom.int Mme Rebecca Nfon Admin & Fin Assistant rnmfon@iom.int Mme Cécilia Mann Chef de sous bureau Maroua& Coordinatrice des Urgences cmann@iom.int</p>	<p>Mr Roger Charles Evina Chef de Bureau revina@iom.int Mme Cécilia Mann Chef de sous bureau Maroua& Coordinatrice des Urgences cmann@iom.int</p>	<p>1-Programmes d’assistance d’urgence aux personnes déplacées internes et réfugiés de l’Extrême Nord (collecte d’information à travers Matrice de suivi des déplacements ; distribution d’abris et NFI et matériel agricole et semences) 2-Programme de prise en charge psychosociale des personnes déplacées internes de l’Extrême Nord 3-Programmes d’Assistance au retour volontaire des migrants camerounais en provenance du Maghreb, Europe.etc. 4-Programme de Renforcement des capacités</p>	<p>Financement par les bailleurs principaux ECHO CERF OFDA IDF</p>

			des institutions locales en matière de protection des travailleurs migrants Camerounais vivant en Belgique 5-Programme de visa Canadiens 6-Programme de test de tuberculose pour immigration en Grande Bretagne	
--	--	--	---	--

OCHA

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
<p align="center">Nom</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de collecte et d'accès aux informations. - Personne ressource (Direction, service, individu...) 	Permanence 24h/24 (téléphone, mail, ...)	Résumé des principales missions et domaines d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
<p>Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA)</p> <p>Bureau du Cameroun Yaoundé Bastos (Derrière l'ambassade de Chine) http://www.unocha.org/country/rowca/presence-regionale/cameroun https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/cameroon ocha-cameroun@un.org</p> <p>http://www.unocha.org http://www.unocha.org/rowca</p> <p>Coordination OCHA coordonne la réponse au crise et catastrophes en s'assurant de son efficacité, adéquation et du respect des principes humanitaires en partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modibo TRAORE traorem@un.org 693 305222 ▪ Max SCHOTT Schott@un.org 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Yaoundé Modibo TRAORE traorem@un.org g 693 305222 ▪ Maroua Jean Sébastien Munie munie@un.org 656 000 022 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller à l'orientation et à la clarté de la politique humanitaire ▪ Identifier et analyser les tendances et aider la communauté humanitaire à concevoir une politique commune fondée sur les droits de l'homme, le droit humanitaire international et les principes humanitaires. ▪ Parler au nom de tous ceux qui sont touchés par un conflit ou une catastrophe sur divers supports et dans diverses enceintes ▪ Aider les pays à se préparer à faire face aux crises à venir pour réduire l'incidence des catastrophes naturelles et celles générées par l'homme, ▪ Collaborer avec les gouvernements pour renforcer leur capacité de gérer les situations d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CERF (Subvention et prêt) ▪ Emergency Cash Grant fonds d'urgence, d'une valeur de 100 000 USD par catastrophe, pour aider les coordonnateurs résidents / coordonnateurs humanitaires (RC / HC). ▪ Plaidoyer auprès des bailleurs ▪ Gestion des fonds communs (, pas de CBPF)

<p>Financement humanitaire OCHA coordonne les appels de financement humanitaire au niveau global et des Pays, mobilise et gère des mécanismes de financement spécifiques à chaque pays.</p> <p>Politique OCHA établit un programme de politique humanitaire prospectif et clair</p> <p>Plaidoyer OCHA parle au nom des personnes touchées par les conflits et les catastrophes</p> <p>Gestion de l'information OCHA collecte, analyse et partage des données et des informations humanitaires critiques.</p>			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecter, analyser et partager des informations essentielles ▪ Rassembler et partager des informations fiables sur les lieux où se trouvent les victimes de crises, leurs besoins urgents et sur les entités les mieux placées pour leur venir en aide ▪ Organiser et assurer le suivi des financements Humanitaires <p>Coordination, Financement humanitaire, Politique, Plaidoyer, Gestion de l'information.</p> <p>Mobiliser et coordonner une action humanitaire efficace et fondée sur des principes en partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux afin d'atténuer les souffrances humaines dans les catastrophes et les situations d'urgence.</p> <p>Plaider les droits des personnes dans le besoin.</p> <p>Promouvoir la préparation et la prévention des urgences.</p> <p>Faciliter les solutions durables</p>	
--	--	--	---	--

ORGANISME, INSTITUTION, DIRECTION, SERVICE	Système de surveillance	Système d'alerte	Missions	Procédures de mobilisation des ressources
<p align="center">Nom</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse (téléphone, mail, site Web) - Localisation géographique (ville, quartier, rue) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de collecte et d'accès aux informations. - Personne ressource (Direction, service, individu...) 	<p>Permanence 24h/24 (téléphone, mail, ...)</p>	<p>Résumé des principales missions et domaines d'intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions types - Modèles de réquisition - Délais de mise en œuvre
<p>Croix Rouge Camerounaise (CRC)</p> <p>2005 Rue Henry Dunant Yaoundé BP 631 Tel (B) : +237 222241 77</p> <p>Fax (B) : +237 22224177 Email : Cameroon_redcross@yahoo.fr Site web : http://www.croix-rouge.camerounaise.org</p>	<p>MODIBO HALIDOU Ibrahima, Président par intérim AYISSI NOUMA Bernard ; Secrétaire Général</p> <p>EWODOU EWONDO Auguste ; Directeur National du secourisme et des urgences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AYISSI NOUMA Bernard, (ayissibernard@yahoo.fr) - EWODOU EWONDO Auguste (augustaux@yahoo.fr) 	<p>Apporter de l'assistance aux plus vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité <u>Mandat</u> : Mener les activités en tenant compte des 7 Principes fondamentaux</p> <p>Sauver des vies, réduire les dégâts, protéger les moyens d'existence et accélérer le processus de relèvement des catastrophes et des crises Mener les activités dans quatre domaines d'intervention essentiels : promotion des principes et valeurs humanitaires ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Auxiliaire des pouvoirs Publics Délai de mise en route 24heures 7/7 Présent sur l'ensemble du territoire avec plus de 40.000 volontaires formés Dispose des membres de l'équipe nationale de gestion de catastrophes capable de mener une évaluation et intervention rapide en 24Heures

			intervention en cas de catastrophe ; préparation aux catastrophes ; santé et assistance aux personnes au niveau communautaire.	Membre du Mouvement international de la Croix rouge et du Croissant rouge, capable de faire appel à l'aide et l'assistance internationale après une catastrophes
--	--	--	--	--

2- Check-list : Actions Minimum de Préparation (MPA)













Pays :

Date de mise à jour :



Point focal : (nom, fonction, institution, email, tél)


Fait Délai fixé A initier

1. SURVEILLANCE DES RISQUES DE CATASTROPHES					
Mécanisme de surveillance des risques					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	Nommer des points focaux chargés de la surveillance/suivi des risques	  			
<input type="checkbox"/>	Etablir un système de surveillance et d'alerte précoce, incluant les dates d'action à réaliser pour les aléas saisonniers.	  			
<input type="checkbox"/>	Faire une analyse globale de la situation (ligne de base) liée aux risques, notamment une analyse sur le genre pour identifier les inégalités et les vulnérabilités sous-jacentes influant sur l'exposition aux risques des femmes, des hommes et de leurs communautés	  			
<input type="checkbox"/>	S'assurer que la discussion sur l'évolution des risques soit un point permanent à l'agenda des organes nationaux et décentralisés de coordination/gestion des catastrophes	  			


--	--	--	--	--	--

2. DISPOSITIONS RELATIVES A LA COORDINATION ET A LA GESTION DES CATASTROPHES










Indications de base

	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	<p>Familiariser les secteurs, les membres du gouvernement, les partenaires humanitaires, et les autres partenaires importants sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base de la réponse aux catastrophes et principes humanitaires, • L'architecture et les outils de la réponse nationale et internationale 				

Plateforme de coordination

	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	<p>Etablir une plateforme de coordination des catastrophes avec la participation des ONG et de la Croix-Rouge/le Croissant Rouge. Cette plateforme devrait maintenir une</p>				

	communication étroite avec la communauté internationale.				
Gouvernement (civils/militaires)					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPAS)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	S'assurer de l'existence de procédures/protocoles clairs entre le gouvernement et la communauté internationale pour demander/accepter une assistance internationale.	● ● ● ● ● ●			
<input type="checkbox"/>	S'assurer que les secteurs connaissent les structures de coordination respectives du gouvernement de la réponse aux situations d'urgence. S'assurer que la communauté humanitaire dispose d'une bonne compréhension des structures gouvernementales.	● ● ● ● ● ●			
<input type="checkbox"/>	Préciser si le gouvernement entend utiliser ses avoirs militaires dans les situations d'urgence et établir des protocoles clairs de coopération/coordination	● ● ● ● ● ●			
<input type="checkbox"/>	S'assurer que les conditions requises comme les dédouanements, les visas et l'accès aux populations affectées sont en place et comprises par tous les acteurs concernés	● ● ● ● ● ●			

ONG/Société Civile					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	Etablir un système de communication opérationnel avec les ONG nationales et internationales et la société civile, notamment les organisations de femmes, pour garantir le flux d'information adéquat durant les situations d'urgence	  			
Bailleurs					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	Compiler une liste de contacts des bailleurs dans le pays et des points focaux techniques à contacter	  			
Communication publique et plaidoyer					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	Définir des protocoles pour la communication au public et avec les medias	  			

3. EVALUATIONS DES BESOINS/GESTION DE L'INFORMATION/GESTION DE LA REPONSE

Evaluation					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	S'assurer que le gouvernement au niveau central et local dispose d'une méthodologie pour l'évaluation des besoins ainsi que des outils communs nécessaires				
<input type="checkbox"/>	Harmoniser les méthodologies d'évaluation, les exigences de rapport, les outils, notamment les données désagrégées par sexe, âge et les informations relatives au genre				
<input type="checkbox"/>	S'assurer que les partenaires du gouvernement disposent des informations sur cette méthodologie et sur les outils d'évaluation disponibles				
Gestion de l'information					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	S'assurer que le gouvernement dispose d'un plan de gestion de l'information en situation d'urgence				

<input type="checkbox"/>	Disposer de données secondaires de base (à jour) incluant des données désagrégées par âge, sexe etc.				
--------------------------	--	--	--	--	--













Suivi de la réponse













	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	S'assurer que les acteurs gouvernementaux et partenaires humanitaires connaissent les principes de base du suivi de la réponse				

4. CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE ET DISPOSITIONS RELATIVES À LA FOURNITURE DES SECOURS ET À LA PROTECTION

Principes opérationnels

	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	<p>S'assurer que les partenaires des secteurs gouvernementaux sont familiers avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le caractère central de la protection • Les procédures et les normes pertinentes des secteurs • Les procédures de coordination et de gestion de crise 				

Partenaires					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	Etablir des groupes techniques(secteurs) inclusifs avec la participation d'ONG et de la CroixRouge/du Croissant Rouge - disposer d'une liste des partenaires gouvernementaux, ONG et internationaux présents dans le pays	  			
<input type="checkbox"/>	Identifier et cartographier les capacités respectives de réponse des partenaires des secteurs et de la communauté internationale	  			
<input type="checkbox"/>	Etablir un protocole de communication fonctionnel et opérationnel avec les homologues de la communauté internationale	  			
<input type="checkbox"/>	Initier des discussions avec des partenaires potentiels du secteur privé sur le type de contribution qu'ils pourraient apporter à une réponse aux catastrophes	  			
Services d'assistance humanitaire					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées

<input type="checkbox"/>	Identifier en quoi pourrait consister un paquet d'assistance de base, en tenant compte des pratiques culturelles, des considérations genre et des conditions climatiques	  			
<input type="checkbox"/>	Evaluer la faisabilité d'utilisation de programmes monétaires et de bons durant la phase de réponse d'urgence (en tenant compte des questions liées au genre et leur implication).	  			
Chaine d'approvisionnement					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	Identifier les fournisseurs locaux d'articles à inclure dans un paquet d'assistance de base	  			
<input type="checkbox"/>	Identifier les conditions logistiques requises pour le transport d'articles de secours	  			
Santé et sécurité					
	ACTIONS DE PREPARATION MINIMUM (MPA)	STATUT	DATE / DELAI	CHEF DE FILE	ACTIONS menées
<input type="checkbox"/>	Etablir un plan de poursuite des activités critiques (BCP) en cas de crise	